

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 187 – JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2025

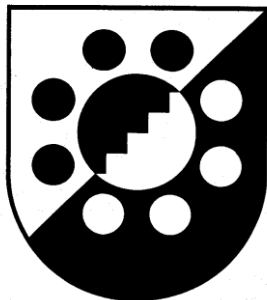
Dans ce numéro 187

Editorial : Le véritable saint patron des généalogistes
Les Icaunaises ayant reçu la Légion d'honneur [n°5]
La nécropole néolithique des Noisats dans l'Yonne
Les cotisations SGY de 2026 et l'assemblée de Sens
Alerte sur les nouveaux faux permaliens de l'Yonne
Deux cousins très célèbres de Corinne Knockaert
Nouvelle grille tarifaire de nos ouvrages sur Lulu.com
Les huit formules d'adhésion à la SGY pour **2026**



Bulletin de la SOCIÉTÉ
GÉNÉALOGIQUE
DE L'YONNE

Supplément icaunais S.G.Y. de la revue
bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*



Pour participer à notre campagne de relevés exhaustifs des mariages de l'Yonne (création de nouvelles tables de 1793 à environ 1922, ou bien ajout des permaliens sur des tables déjà terminées), il suffit de s'inscrire auprès de madame Sylvie Lajon (sens.sgy@gmail.com).

C'est ainsi qu'ensemble nous graverons le temps

NOUVELLES TABLES S.G.Y. : Commandes à adresser à Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY-LE-PETIT.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la « SGY » ou « Société gényalogique de l'Yonne ».

Frais de livraison à ajouter à toute commande :

Commande jusqu'à	15 €	40 €	60 €	80 €	160 €	> 160 €
Envoi simple	4,50 €	6,00 €	8,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €

Table des naissances

Aucune

Tables des mariages

Brienon / Armançon **	1793-1906	40€
Esnon	1793-1920	16€
Paroy-en-Othe **	1793-1920	20€

Table des décès

Aucune

Tables des mariages

Quenne	1793-1922	16€
Saint-Bris-le-Vineux	1793-1922	28€

** Table reprise et complétée, avec ajout des contrats présents dans les mariages depuis 1850.

NB : Les adhérents peuvent retrancher 4 euros par table aux prix indiqués. Les adhérents bénévoles peuvent retrancher 4 euros par table et diviser le reste par deux. Ces réductions de tarif ne concernent que les tables de mariages ; elles ne s'appliquent pas aux tables de baptêmes, naissances, sépultures et décès.

Société Gényalogique de l'Yonne, 27/4 place Corot

F-89000 – AUXERRE

<http://www.sgyonne.org>

☎ 03.86.46.90.60 (répondeur)

sgy.secretariat@wanadoo.fr

Vos représentants : Président de l'association et rédacteur en chef : Pierre Le Clercq.

Première vice-présidente : Sylvie Lajon (tables de mariages, animation du site Internet de la SGY et antenne sénonaise de la SGY) ; second vice-président : Patrick Jolibois (représentation de la SGY aux forums).

Secrétaire générale : Dominique Baillot.

Trésorier : Jean-Robert Blot (caisse générale et antenne tonnerroise).

Trésorière adjointe : Anne-Marie Roffi (caisse auxerroise).

Conseillères du CA :	Anne Blot-Lemaître	Françoise Botte	Laurence Breton
	Alice Cadiou	Danielle Lopes	
Conseillers du CA :	Philippe Deschamps	Gérard Muzard	Marc Pautet
	Bernard Riffault	Robert Timon	

Nos Ancêtres et Nous ; 78 rue des Epinoches, F-71000 Mâcon (*Cercle gényalogique de Saône-et-Loire*).

Directrice de la publication : Dominique Hannot ; Rédaction : Philippe Remandet (*Cercle gényalogique de Saône-et-Loire*) ; Liaison avec l'imprimeur : Hugues Leteneur (*Cercle gényalogique de la Côte-d'Or*).

Yonne : supplément *Généa-89* à N.A.E.N. (directeur de la publication et rédacteur en chef : Pierre Le Clercq).

N° CPPAP : 1020G83779.

Qui est le véritable saint patron des généalogistes ?

Cette question m'a traversé l'esprit alors que je buvais cet été, sur le balcon surplombant mon jardin ensauvagé par les mauvaises herbes et les branches biscornues d'arbres fruitiers délaissés, une tasse de thé froid citronné. Il n'y avait bien entendu aucun rapport entre ce paisible intermède horticole et l'improbable questionnement qui vint subitement me tarauder, me tarabuster et m'asticoter l'esprit. J'ai dû toutefois me soustraire à ma langueur estivale pour me précipiter sur le clavier de mon ordinateur, afin de donner aussitôt ma langue au chat, c'est-à-dire à l'intelligence artificielle numérique qui, désormais, a réponse à tout.

Mon petit doigt clapotant sur le clavier m'a ainsi répondu, en quelques secondes et sans hésitation, que le saint patron des généalogistes est saint Jérôme, puisqu'il est celui des archivistes, des bibliothécaires et des traducteurs dont le travail repose sur la recherche, la conservation et l'interprétation de vieux textes laissés par nos devanciers. Mais ce n'est là qu'une simple affirmation par analogie ! En effet, en réponse aux clics interrogateurs de la souris de mon ordinateur portable, le chat à l'affût s'est contenté de déduire que la haute figure tutélaire des généalogistes ne peut être que le saint homme en question, puisque la recherche, la conservation et l'interprétation des textes anciens seraient des activités cardinales en généalogie.

Saint Jérôme était cependant un brillant érudit, maîtrisant parfaitement le latin, le grec et l'hébreu. Ses travaux de traduction en latin des bibles grecque et hébraïque, de l'an 383 à sa mort en 420, lui ont valu d'être qualifié en 1298 de Docteur de l'Église, titre qui n'a été décerné à ce jour qu'à trente-sept dignitaires. Sans doute est-il flatteur pour un généalogiste d'être associé, par l'intelligence artificielle jouant au chat et à la souris avec les internautes, à un personnage aussi prestigieux que saint Jérôme, mais cet homme, proche du pape Damase I^{er} et consacrant sa vie à la traduction d'un texte majeur de l'humanité, ne ressemble guère aux généalogistes modernes qui s'intéressent avant tout aux petits textes du quotidien, qui portent surtout sur d'humbles personnes dans de modestes familles, tenues à l'écart par la plupart des universitaires.

La généalogie, longtemps circonscrite aux familles impériales, royales, princières et aristocratiques, ne s'est démocratisée en France qu'à partir de 1978, avec la fondation des premières associations consacrées à l'histoire des familles roturières. La Société généalogique de l'Yonne n'a pas tardé à s'inscrire dans ce vaste mouvement national, en 1981. Ses membres, comme ceux de tous les autres cercles généalogiques dans le pays, sont de formations scolaires et professionnelles très variées, et les meilleurs généalogistes ne sont pas nécessairement les plus érudits, les plus diplômés à l'université. La brillante érudition de saint Jérôme n'est donc pas la qualité qui définit le mieux un bon généalogiste, alors qu'elle est sans doute plus adaptée au cas des archivistes et des bibliothécaires, voire des traducteurs, qui n'accèdent à leurs postes respectifs dans la société qu'après de longues études et l'obtention d'un diplôme. Il y a peu de diplômes en généalogie.

Quel serait donc le véritable saint patron des généalogistes, celui dont la principale qualité définirait le mieux un bon chercheur d'ancêtres ? Le meilleur candidat, qui s'est invité à mon esprit, est saint Thomas, l'un des douze apôtres choisis dans le petit peuple de Palestine. C'est son incrédulité, le fait qu'il ne croit que ce qu'il voit, conformément au bon sens populaire, qui fait de lui le modèle suprême du chercheur accompli. Dans la pensée chrétienne, l'incrédulité est un défaut. Dans la pratique généalogique, c'est en revanche une vertu qui évite de recopier et de diffuser les erreurs des autres. L'intelligence artificielle, que j'ai interrogée sur le clavier de mon ordinateur, m'a répondu que saint Thomas est le patron des maçons et des architectes, car il aurait contribué à la construction d'églises en Inde, lors de sa mission évangélique jusqu'en Orient. Mais le chat numérique a aussi proclamé, sans citer de métier précis ou d'activité particulière, que l'incrédulité de l'apôtre fait de lui « *un symbole de la recherche de preuves et de vérité* ». C'est cela qui nous importe.

Un bon généalogiste, en effet, ne doit jamais croire sur parole les données fournies par autrui. Il doit toujours les vérifier à partir des sources archivistiques, soit dans les salles de lecture des dépôts d'archives, soit sur les sites électroniques de ces dépôts. Les internautes s'adonnant à la généalogie se comptent de nos jours par centaines de milliers en France. Parmi eux, seuls quelques-uns fréquentent également les salles de lecture. Les autres se contentent de glaner des dates et des lieux sur les sites des centrales commerciales de généalogie, où l'ivraie l'emporte sur le bon grain et où les erreurs se multiplient à l'infini. Rares sont ceux qui citent les cotes d'archives des actes dont ils diffusent le contenu, ou qui publient les permaliens permettant d'accéder en ligne à ces actes sur les sites des dépôts d'archives publiques. Un bon généalogiste ne croit que ce qu'il voit par lui-même. Ce n'est pas tant l'érudition de saint Jérôme que l'incrédulité de saint Thomas qui doit l'animer dans ses recherches. Pour communiquer avec autrui en toute confiance, il doit toujours publier les cotes d'archives et les permaliens des actes qu'il diffuse, et vérifier sur pièce toute donnée fournie.

Pierre Le Clercq, président de la *Société généalogique de l'Yonne*.

Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

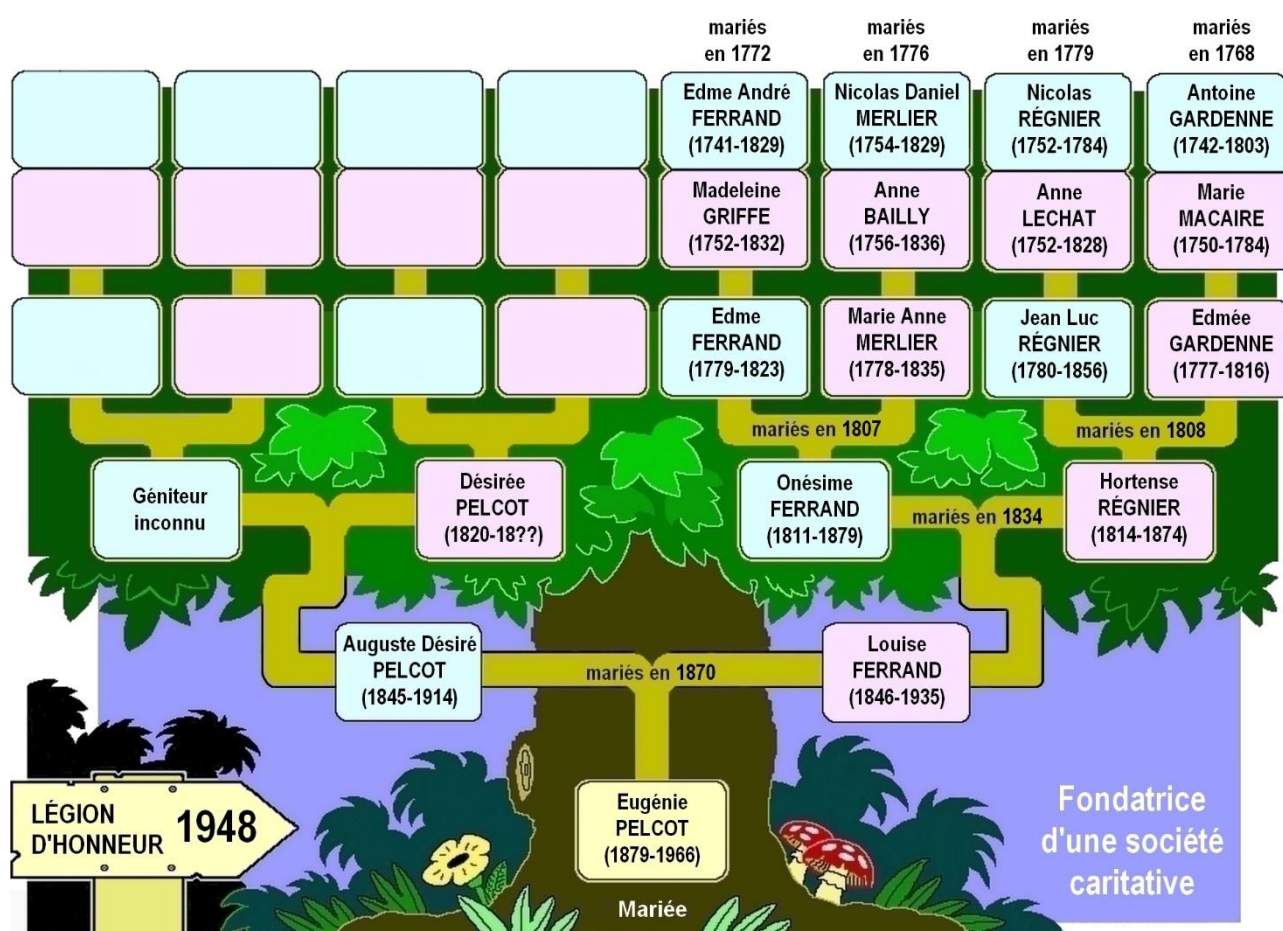
Médaille n° 15 : Eugénie Pelcot (1879-1966)

– Mme Dominique Baillot –

Eugénie Pelcot, épouse Duchoiselle en secondes nocces, obtient la Légion d'honneur le 10 novembre 1948 à la requête du ministre de la Population, ceci en sa qualité de présidente fondatrice de l'*Œuvre du Pot-au-Feu pour les Vieux*. Cette distinction lui est remise en récompense d'une vie consacrée à soulager la misère des plus âgés et celle des enfants à Paris. Cette Auxerroise a passé vingt-cinq années à organiser des distributions gratuites aux vieillards, dix ans à se rendre aux Halles à cinq heures du matin pour collecter chaque jour cinquante kilogrammes de légumes et de viande. Elle a organisé, chaque mois, des goûters dans les maisons de rééducation et pour les enfants de l'assistance. Chaque semaine, elle servait aussi un goûter « aux petits rentiers ». D'autres distinctions honorifiques ont souligné son dévouement, comme la palme d'officier d'Académie, le prix de vertu et le prix d'encouragement au bien.



Légion d'honneur



1. **Eugénie Pelcot** est née le 20 mars 1879 à Auxerre, au n° 13 de la rue de l'Arquebuse. Son père, Auguste Désiré Pelcot, fils de père inconnu, est ajusteur mécanicien à son mariage puis contremaître. Désirée Pelcot, grand-mère paternelle d'Eugénie, née vers 1820 et sans domicile fixe, disparaît aussitôt de la vie de son fils. La mère d'Eugénie Pelcot est icaunaise comme tous ses aïeux. L'un d'eux fut distillateur à Villefargeau, et sa femme cabaretière ; les autres travaillent la terre. Eugénie s'unit le 29 juin 1901 à Auxerre avec Jean Maurice Reckel, puis divorce le 30 mars 1908 à Paris aux torts du mari. Elle se remarie le 27 février 1909 à Paris avec Francis Léon Félix Duchoiselle, qui deviendra ingénieur civil. Elle réside avec lui au n° 13 de la rue Bachelet, dans le 18^e arrondissement, où elle donne naissance à son fils unique Henri Auguste Emile Duchoiselle le 31 mai 1910. Son époux y décède le 16 octobre 1930. En 1948, elle réside toujours dans le 18^e arrondissement de Paris, mais elle a fixé sa demeure au n° 31 du boulevard Barbès. Elle se retire ensuite à Auxerre où elle vit pauvrement jusqu'à son décès ; elle meurt à Auxerre le 26 juillet 1966, en la rue de la Maladière, à 87 ans.

LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE D'EUGÉNIE PELCOT

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	Auguste Désiré Pelcot	<u>24/01/1845</u> [a]	<u>01/10/1870</u> à	<u>02/10/1914</u> [b]	Contremaître
03	Louise Ferrand	<u>23/02/1846</u> [b]	Auxerre (89)	<u>08/03/1835</u> [b]	
04	<i>Un géniteur inconnu</i>				
05	Désirée Pelcot	Née vers 1820	Non mariée	Disparue	Couturière
06	Onésime Ferrand	<u>23/05/1811</u> [b]	<u>22/04/1834</u> à	<u>12/02/1879</u> [b]	Cultivateur
07	Victoire Hortense Régnier	<u>19/01/1814</u> [c]	Auxerre (89)	<u>09/02/1874</u> [b]	Cultivatrice
08					
09					
10					
11					
12	Edme Ferrand	<u>14/04/1779</u> [b]	<u>27/10/1807</u> à	<u>12/07/1823</u> [b]	Laboureur
13	Marie Anne Merlier	<u>26/02/1778</u> [b]	Auxerre (89)	<u>26/05/1835</u> [d]	Cultivatrice
14	Jean Luc Régnier	<u>17/10/1780</u> [e]	<u>26/09/1808</u> à	<u>04/06/1856</u> [b]	Distillateur
15	Edmée Gardenne	<u>17/11/1777</u> [c]	Villefargeau (89)	<u>27/02/1816</u> [b]	Cabaretière
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24	Edme André Ferrand ¹	<u>29/11/1741</u> [f]	<u>11/02/1772</u> à	<u>26/05/1829</u> [b]	Meunier
25	Madeleine Griffie ²	<u>18/08/1752</u> [b]	Auxerre (89)	<u>30/08/1832</u> [b]	
26	Nicolas Daniel Merlier ³	<u>14/04/1754</u> [b]	<u>19/02/1776</u> à	<u>03/10/1829</u> [b]	Vigneron
27	Anne Bailly ⁴	<u>27/08/1756</u> [b]	Auxerre (89)	<u>24/02/1836</u> [b]	
28	Nicolas Régnier ⁵	<u>23/10/1752</u> [e]	<u>09/02/1779</u> à	<u>16/03/1784</u> [e]	Charbonnier
29	Anne Lechat ⁶	<u>24/10/1752</u> [e]	Courson (89)	<u>16/11/1828</u> [g]	
30	Antoine Gardenne ⁷	<u>09/04/1742</u> [h]	<u>17/05/1768</u> à	<u>21/02/1803</u> [c]	Vigneron
31	Marie Macaire ⁸	<u>31/01/1750</u> [c]	Villefargeau (89)	<u>16/02/1784</u> [c]	

Cliquez sur les dates soulignées pour accéder aux actes en ligne !

Les lieux de naissance et de décès : [a] Rouen (76) ; [b] Auxerre (89) ; [c] Villefargeau (89) ; [d] Vincelles (89) ; [e] Courson-les-Carières (89) ; [f] Gurgy (89) ; [g] Molesmes (89) ; [h] Chassy (89).



La galette des rois aux enfants en 1933



Le pot-au-feu pour les vieux en 1929

¹ Fils du laboureur Edme Ferrand et de Marguerite Latroye, mariés le 22 novembre 1735 à Gurgy (Yonne).

² Fille du meunier Louis Griffie et de Marie Claude Delinotte, mariés le 5 février 1743 à Saint-Cyr-les-Colons (Yonne).

³ Fils du vigneron Daniel Merlier et de Marie Anne Guillou, mariés le 1^{er} juin 1745 à Auxerre (Notre-Dame-la-d'Hors).

⁴ Fille du vigneron Jean Bailly et de Marie Martin, mariés le 26 octobre 1750 à Auxerre (Saint-Pierre-en-Vallée).

⁵ Fils du laboureur Edme Régnier et de Marie Berchat, mariés le 24 novembre 1750 à Fouronnes (Yonne).

⁶ Fille du cordier Claude Lechat et de Claudine Dhé, mariés le 25 février 1743 à Ouanne (Yonne).

⁷ Fils du tonnelier Loup Gardenne et de Reine Girard, mariés le 7 novembre 1730 à Chassy (Yonne).

⁸ Fille du laboureur Louis Macaire et de Marie Mérat, mariés le 6 juin 1741 à Villefargeau (Yonne).

Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

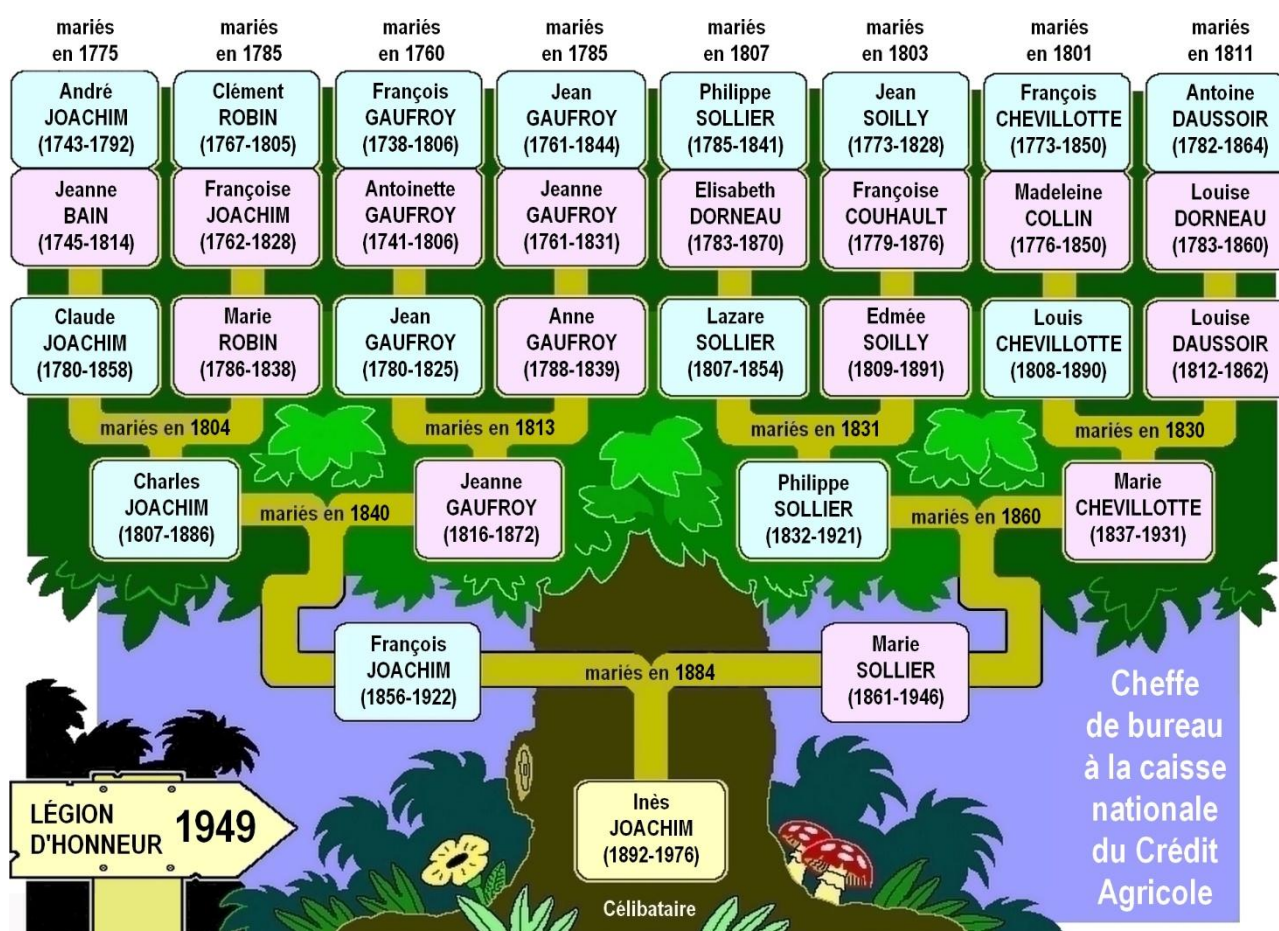
Médaille n° 16 : Inès Edmée Marie Françoise Joachim (1892-1976)

– Mme Dominique Baillot –

Inès Edmée Marie Françoise Joachim est faite chevalier de la Légion d'honneur le 15 mars 1949 à la requête du ministre de l'Agriculture, en sa qualité de cheffe de bureau à la Caisse nationale du Crédit agricole, fondé en 1894. Elle entre au Crédit agricole en 1923. En 1925, elle est promue rédactrice, poursuivant lentement une ascension exceptionnelle dans le monde du travail de bureau : cheffe de section en 1931, enfin cheffe de bureau en 1936. Elle gravit les échelons, en passant d'une caisse locale à une caisse régionale puis nationale. Elle est domiciliée en 1936 au n° 34 de la rue de la Croix-Bosset à Sèvres, alors en Seine-et-Oise. La même année, elle devient officier du Mérite agricole. Le Crédit agricole s'est longtemps spécialisé dans le soutien et le développement de l'agriculture, en particulier après la Première Guerre mondiale. Les femmes récompensées dans le secteur tertiaire comme Inès Joachim sont rares.



Légion d'honneur



1. Inès Edmée Marie Françoise Joachim est née le 14 novembre 1892 à Saint-Brancher (Yonne), au hameau de Villiers-Nonains ; elle est connue sous le prénom usuel d'Inès. Tous ses ancêtres ont vécu dans le Morvan et sur son pourtour. Tous cultivent la terre, sauf son père qui à son mariage est instituteur à Champs (Yonne), avant de devenir avocat à la cour d'appel de Paris. Inès a deux sœurs aînées, Yvonne et Flavie, nées comme elle chez leurs grands-parents maternels au hameau de Villiers-Nonains, alors que leurs parents résident à Champs. En effet, au recensement de 1891 à Champs, la famille vit au n° 44 de l'impasse des Fines-Langues. En 1921, Inès réside à Saint-Brancher avec sa sœur Yvonne chez ses grands-parents maternels. En 1931, elle demeure avec ses deux sœurs célibataires Yvonne et Flavie dans le quartier du Val-de-Grâce, à Paris, dans le 5^e arrondissement. Toutes trois travaillent dans des bureaux : l'une dans une société métallurgique, les deux autres au Crédit agricole. Inès s'installe ensuite à Sèvres, au n° 34 de la rue de la Croix-Bosset, où décède sa sœur Yvonne en 1944. Elle meurt à son tour le 6 octobre 1976 à Avallon, où elle vivait avec sa sœur Flavie.

LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE D'INÈS EDMÉE MARIE FRANÇOISE JOACHIM

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	François Emile Joachim	<u>12/08/1856</u> [a]	<u>09/09/1884</u> à	<u>21/07/1922</u> [b]	Avocat
03	Edmée Marie Louise Sollier	<u>07/02/1861</u> [c]	St-Brancher (89)	<u>28/04/1946</u> [d]	
04	Charles Joachim	<u>26/01/1807</u> [e]	<u>02/03/1840</u> à	<u>22/05/1886</u> [a]	Cultivateur
05	Jeanne Françoise Gaufroy	<u>14/03/1816</u> [a]	Domecy/Cure	<u>28/10/1872</u> [a]	Propriétaire
06	Lazare Philippe Sollier	<u>07/08/1832</u> [c]	<u>18/04/1860</u> à	<u>09/03/1921</u> [c]	Cultivateur
07	Marie Chevillotte	<u>15/09/1837</u> [f]	Quarré (89)	<u>20/10/1931</u> [c]	Propriétaire
08	Claude Joachim	<u>01/09/1780</u> [e]	<u>13/02/1804</u> à	<u>02/08/1858</u> [e]	Laboureur
09	Marie Jeanne Robin	<u>02/02/1786</u> [e]	Saint-André (58)	<u>23/10/1838</u> [g]	Cultivatrice
10	Jean Gaufroy	<u>07/11/1780</u> [a]	<u>24/12/1813</u> à	<u>10/11/1825</u> [a]	Laboureur
11	Anne Gaufroy	<u>09/03/1788</u> [a]	Domecy/Cure	<u>11/12/1839</u> [a]	Cultivatrice
12	Lazare Sollier	<u>27/06/1807</u> [c]	<u>31/01/1831</u> à	<u>28/01/1854</u> [c]	Laboureur
13	Edmée Soilly	<u>17/08/1809</u> [h]	Beauvilliers (89)	<u>22/06/1891</u> [c]	Propriétaire
14	Louis Chevillotte	<u>29/02/1808</u> [f]	<u>29/06/1830</u> à	<u>30/10/1890</u> [f]	Laboureur
15	Louise Françoise Daussoir	<u>16/01/1812</u> [c]	St-Brancher (89)	<u>22/09/1862</u> [f]	Cultivatrice
16	André Joachim ⁹	<u>23/03/1743</u> [e]	<u>10/01/1775</u> à	<u>12/12/1792</u> [e]	Laboureur
17	Jeanne Bain ¹⁰	<u>23/04/1745</u> [e]	Saint-André (58)	<u>13/01/1814</u> [e]	Cultivatrice
18	Clément Robin ¹¹	<u>02/06/1767</u> [e]	<u>05/04/1785</u> à	<u>29/07/1805</u> [e]	Laboureur
19	Françoise Joachim ¹²	<u>02/02/1762</u> [e]	Saint-André (58)	<u>15/11/1828</u> [e]	Cultivatrice
20	François Gaufroy ¹³	<u>11/05/1738</u> [a]	<u>24/11/1760</u> à	<u>24/07/1806</u> [a]	Laboureur
21	Antoinette Gaufroy ¹⁴	<u>09/06/1741</u> [a]	Domecy/Cure	<u>12/08/1806</u> [a]	Cultivatrice
22	Jean Gaufroy ¹⁵	<u>13/02/1761</u> [a]	<u>11/01/1785</u> à	<u>12/02/1844</u> [a]	Laboureur
23	Jeanne Pierrette Gaufroy ¹⁶	<u>14/07/1761</u> [a]	Domecy/Cure	<u>11/08/1831</u> [a]	Propriétaire
24	Philippe Sollier ¹⁷	<u>27/02/1785</u> [c]	<u>13/01/1807</u> à	<u>08/01/1841</u> [c]	Laboureur
25	Elisabeth Dorneau ¹⁸	<u>21/01/1783</u> [c]	St-Brancher (89)	<u>25/01/1870</u> [c]	Cultivatrice
26	Jean Soilly ¹⁹	<u>05/01/1773</u> [c]	<u>11/01/1803</u> à	<u>09/08/1828</u> [h]	Laboureur
27	Françoise Couhault ²⁰	<u>09/07/1779</u> [i]	Beauvilliers (89)	<u>04/05/1876</u> [h]	Cultivatrice
28	François Chevillotte ²¹	<u>31/12/1773</u> [f]	<u>17/11/1801</u> à	<u>26/06/1850</u> [f]	Laboureur
29	Madeleine Collin ²²	<u>09/07/1776</u> [f]	Quarré (89)	<u>22/02/1850</u> [f]	Cultivatrice
30	Antoine Hilaire Daussoir ²³	<u>08/06/1782</u> [c]	<u>11/02/1811</u> à	<u>14/01/1864</u> [c]	Cabaretier
31	Louise Dorneau ²⁴	<u>13/01/1783</u> [c]	St-Brancher (89)	<u>16/11/1860</u> [c]	Domestique

Cliquez sur les dates soulignées pour accéder aux actes en ligne !

Les lieux de naissance et décès : [a] Domecy/Cure (89) ; [b] Paris (75) ; [c] St-Brancher (89) ; [d] Sèvres (92) ; [e] Saint-André-en-Morvan (58) ; [f] Quarré-les-Tombes (89) ; [g] Pierre-Perthuis (89) ; [h] Beauvilliers (89) ; [i] Saint-Léger-de-Foucheret (89), ancien nom de Saint-Léger-Vauban avant 1867.

⁹ Fils du laboureur André Joachim et de Jeanne Charrier, mariés le 11 février 1738 à Saint-André-en-Morvan (Nièvre).

¹⁰ Fille du laboureur Claude Bain et de Jeanne Carreau, mariés le 17 février 1744 à Saint-André-en-Morvan (Nièvre).

¹¹ Fils de Nicolas Robin et de Marie Jeanne Rappeneau, mariés le 25 novembre 1760 à St-André-en-Morvan (Nièvre).

¹² Fille du laboureur Antoine Joachim et d'Edmée Pieuchot, mariés le 22 janvier 1760 à St-André-en-Morvan (Nièvre).

¹³ Fils du laboureur Jean Gaufroy et de Marie Cottenot, mariés le 22 novembre 1733 à Domecy-sur-Cure (Yonne).

¹⁴ Fille du manouvrier Jean Gaufroy et de Michelle Bain, mariés le 25 novembre 1738 à St-André-en-Morvan (Nièvre).

¹⁵ Fils du laboureur Laurent Gaufroy et de Louise Petit, mariés le 10 février 1756 à Domecy-sur-Cure (Yonne).

¹⁶ Fille de Jean-Baptiste Gaufroy et de Marie Madeleine Sergent, mariés le 19 février 1753 à Chamoux (Yonne).

¹⁷ Fils du laboureur Lazare Sollier et de Françoise Linard, mariés le 27 avril 1779 à Quarré-les-Tombes (Yonne).

¹⁸ Fille du manouvrier Antoine Laurent Dorneau et de Marie Petit, mariés le 7 novembre 1780 à St-Brancher (Yonne).

¹⁹ Fils du laboureur Jean Soilly et de Pierrette Georgin, mariés le 4 février 1772 à Saint-Brancher (Yonne).

²⁰ Fille du laboureur Philippe Couhault et de Catherine Petit, mariés le 7 décembre 1756 à Saint-Brancher (Yonne).

²¹ Fils du laboureur Jean Chevillotte et de Françoise Bussy, mariés le 19 novembre 1754 à Quarré-les-Tombes (Yonne).

²² Fille du manouvrier Georges Collin et de Madeleine Hénault, unis le 10 février 1766 à Saint-Léger-Vauban (Yonne).

²³ Fils du cabaretier Nicolas Daussoir et de Catherine Millot, mariés le 25 mai 1764 à Saint-Brancher (Yonne).

²⁴ Fille du laboureur Simon Dorneau et de Josèphe Soupault, mariés le 20 juin 1780 à Saint-Brancher (Yonne).

Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

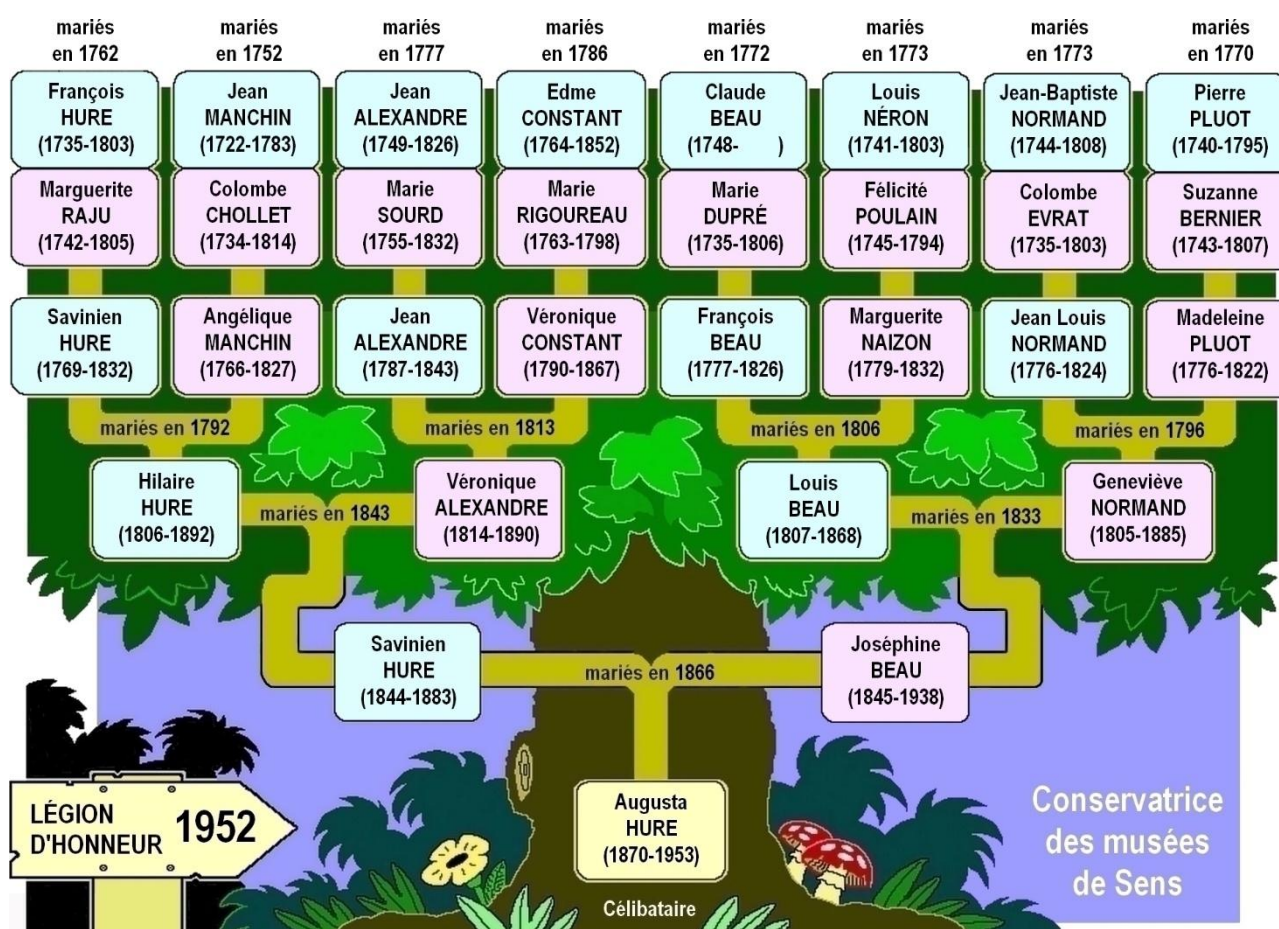
Médaille n° 17 : Georgie Augusta Hure (1870-1953)

– Mme Dominique Baillot –

Georgie Augusta Hure est faite chevalier de la Légion d'honneur le 22 octobre 1952 à la requête du ministre de l'Education nationale, en sa qualité de conservatrice des musées de Sens. Elle avait 82 ans. L'avis le plus élogieux émane de Raymond Lantier, conservateur en chef du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, qui écrit : « *Je ne puis que donner un avis très favorable... Elle s'est acquis des titres sérieux par de nombreux travaux archéologiques sur le pays de Sens. Elle me paraît avoir tous les droits à cette reconnaissance, un peu tardive, de tout ce qu'elle a fait au cours d'une longue et savante carrière* ». Lorsqu'elle publie en 1921 *Le Sénonais préhistorique*, elle se présente comme officier d'Académie et membre de sociétés savantes. Sans diplôme universitaire, elle est la première femme à avoir occupé un poste réservé alors aux hommes ; on a donc beaucoup tardé à honorer son travail.



Légion d'honneur



1. **Georgie Augusta Hure**, connue sous le prénom usuel d'Augusta, **naît le 8 septembre 1870 à Sens**, au n° 6 de la ruelle Saint-Sauveur. Issue d'une famille de vignerons, rien ne la prédisposait à devenir une auteure et une érudite spécialisée en géologie et archéologie. Sa mère est ouvrière. Son père, marchand de vin, décède alors qu'elle n'a que treize ans. Enfant brillante à l'école, elle doit interrompre ses études afin d'aider sa mère qui vient d'ouvrir un magasin de modiste pour nourrir ses trois enfants survivants. Très tôt, Augusta remplit des cahiers de notes prises lors de voyages effectués avec sa mère. Elle continuera tout au long de sa vie, ne cessant de se cultiver et s'intéressant plus particulièrement aux sciences. On la rencontre, souvent, dans les campagnes autour de Sens, étudiant les roches, les sols et dessinant ce qu'elle observe. Elle se met à publier de nombreux ouvrages reconnus par les spécialistes. Durant la Première Guerre mondiale, la voilà infirmière entre Sens et Troyes, soignant les réfugiés de passage. À la fin de sa vie, elle lègue tous ses biens à la ville de Sens, en particulier aux musées. Elle **décède le 12 janvier 1953 à Sens**, au n° 14 de la rue Savinien-Lapointe.

LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE GEORGIE AUGUSTA HURE

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	Savinien Hure	<u>14/03/1844</u> [a]	<u>07/02/1866</u> à	<u>28/12/1883</u> [a]	Vigneron
03	Joséphine Beau	<u>03/11/1845</u> [a]	Sens (89)	<u>20/06/1938</u> [a]	Ouvrière
04	Hilaire Hure	<u>14/01/1806</u> [a]	<u>15/06/1843</u> à	<u>14/01/1892</u> [a]	Vigneron
05	Marie Véronique Alexandre	<u>29/04/1814</u> [b]	Villiers-Louis (89)	<u>14/03/1890</u> [a]	
06	Louis Beau	<u>14/06/1807</u> [a]	<u>03/03/1833</u> à	<u>30/06/1868</u> [a]	Vigneron
07	Geneviève Normand	<u>27/07/1805</u> [a]	Sens (89)	<u>15/08/1885</u> [a]	
08	Savinien François Hure	<u>16/02/1769</u> [a]	<u>11/01/1792</u> à	<u>13/06/1832</u> [a]	Vigneron
09	Angélique Machin (<i>Manchin</i>)	<u>01/02/1766</u> [a]	Sens (89)	<u>03/06/1827</u> [a]	
10	Jean Alexandre	<u>11/06/1787</u> [b]	<u>20/05/1813</u> à	<u>18/01/1843</u> [b]	Vigneron
11	Madeleine Véronique Constant	<u>16/09/1790</u> [b]	Villiers-Louis (89)	<u>02/04/1867</u> [a]	
12	Marc François Beau	<u>25/04/1777</u> [a]	<u>17/09/1806</u> à	<u>31/10/1826</u> [a]	Vigneron
13	Marguerite Naizon (<i>Néron</i>)	<u>03/05/1779</u> [c]	Sens (89)	<u>09/06/1832</u> [a]	
14	Jean Louis Normand	<u>13/02/1776</u> [a]	<u>29/03/1796</u> à	<u>16/10/1824</u> [a]	Vigneron
15	Marie Madeleine Pluot	<u>06/08/1776</u> [a]	Sens (89)	<u>01/07/1822</u> [a]	
16	François Hure ²⁵	<u>16/02/1735</u> [d]	<u>08/06/1762</u> à	<u>13/06/1803</u> [a]	Vigneron
17	Marguerite Edmée Raju ²⁶	<u>06/12/1742</u> [a]	Sens (89)	<u>19/06/1805</u> [a]	
18	Jean Manchin ²⁷	<u>28/11/1722</u> [e]	<u>04/07/1752</u> à	<u>13/01/1783</u> [a]	Vigneron
19	Colombe Chollet ²⁸	<u>05/05/1734</u> [f]	Sens (89)	<u>15/02/1814</u> [g]	
20	Jean Alexandre ²⁹	<u>09/09/1749</u> [h]	<u>09/02/1777</u> à	<u>24/01/1826</u> [b]	Vigneron
21	Marie Madeleine Sourd ³⁰	<u>22/07/1755</u> [b]	Villiers-Louis (89)	<u>12/08/1832</u> [b]	
22	Edme Constant ³¹	<u>15/03/1764</u> [b]	<u>17/01/1786</u> à	<u>20/04/1852</u> [b]	Laboureur
23	Marie Marguerite Rigoureux ³²	<u>16/01/1763</u> [b]	Villiers-Louis (89)	<u>22/03/1798</u> [b]	
24	Claude Jacques Beau ³³	<u>30/04/1748</u> [i]	<u>01/10/1772</u> à	Avant 1806 [a]	Jardinier
25	Marie Dupré ³⁴	<u>17/02/1735</u> [j]	Sens (89)	<u>10/05/1806</u> [a]	
26	Nicolas Louis Néron ³⁵	<u>08/09/1741</u> [k]	<u>09/11/1773</u> à	<u>01/05/1803</u> [c]	Vigneron
27	Marie Félicité Poulain ³⁶	<u>14/06/1745</u> [c]	Cuy (89)	<u>08/10/1794</u> [c]	
28	Jean-Baptiste Normand ³⁷	<u>26/03/1744</u> [a]	<u>22/02/1773</u> à	<u>19/08/1808</u> [a]	Vigneron
29	Colombe Evrat ³⁸	<u>04/05/1735</u> [a]	Sens (89)	<u>10/10/1803</u> [a]	
30	Pierre Pluot ³⁹	<u>09/03/1740</u> [a]	<u>09/01/1770</u> à	<u>06/06/1795</u> [a]	Vigneron
31	Suzanne Angélique Bernier ⁴⁰	<u>03/10/1743</u> [l]	Sens (89)	<u>06/11/1807</u> [a]	

Cliquez sur les dates soulignées pour accéder aux actes en ligne !

Lieux de naissance et décès : [a] Sens (89) ; [b] Villiers-Louis (89) ; [c] Sergines (89) ; [d] Bussy-en-Othe (89) ; [e] Naily (89) ; [f] Collemiers (89) ; [g] Saint-Martin-du-Tertre (89) ; [h] Foissy-sur-Vanne (89) ; [i] Nogent-sur-Seine (10) ; [j] Malay-le-Grand (89) ; [k] Cuy (89) ; [l] Pont-sur-Yonne (89).

²⁵ Fils du vigneron Savinien Hure et d'Anne Soudais, mariés le 21 janvier 1727 à Bussy-en-Othe (Yonne).

²⁶ Fille du vigneron Savinien Raju et de Marie Edmée Martin, mariés le 30 juin 1739 à Malay-le-Grand (Yonne).

²⁷ Fils du vigneron Louis Manchin et de Marie Fesneux, mariés le 22 février 1718 à Naily (Yonne).

²⁸ Fille du meunier Charles Chollet et de Marie Gaudois, mariés le 25 janvier 1729 à Collemiers (Yonne).

²⁹ Fils du manouvrier Jean Alexandre et de Marie Tourneur, mariés le 28 août 1747 à Foissy-sur-Vanne (Yonne).

³⁰ Fille du manouvrier Nicolas Sourd et de Marie Picon, mariés le 20 janvier 1750 à Foissy-sur-Vanne (Yonne).

³¹ Fils du laboureur Nicolas Constant et de Marie Blondet, mariés le 1^{er} février 1751 à Villiers-Louis (Yonne).

³² Fille du laboureur Jacques Rigoureux et de Marie Servais, mariés le 19 février 1754 à Villiers-Louis (Yonne).

³³ Fils du manouvrier Claude Beau et de Marie Jeanne Guichard, mariés le 1^{er} août 1746 à Nogent-sur-Seine (Aube).

³⁴ Fille du laboureur Jean Dupré et de Marie Mérat, mariés le 30 janvier 1731 à Malay-le-Grand (Yonne).

³⁵ Fils du manouvrier Louis Néron et de Marie Cordel, mariés le 7 janvier 1738 à Gisy-les-Nobles (Yonne).

³⁶ Fille du tisserand Fiacre Poulain et de Marguerite Goujon, mariés le 14 novembre 1741 à Sergines (Yonne).

³⁷ Fils du vigneron Louis Normand et d'Anne Jeubert, mariés le 4 février 1727 à Sens, église Saint-Didier (Yonne).

³⁸ Fille du vigneron Louis Evrat et de Geneviève Foret, mariés le 26 novembre 1726 à Sens, église St-Maurice (Yonne).

³⁹ Fils du vigneron Louis Pluot et de Marie Anne Loquet, mariés le 19 février 1726 à Sens, église St-Maurice (Yonne).

⁴⁰ Fille du laboureur Jean Bernier et de Marguerite Michaut, mariés le 13 janvier 1728 à Pont-sur-Yonne (Yonne).

Les Icaunaises décorées de la Légion d'honneur

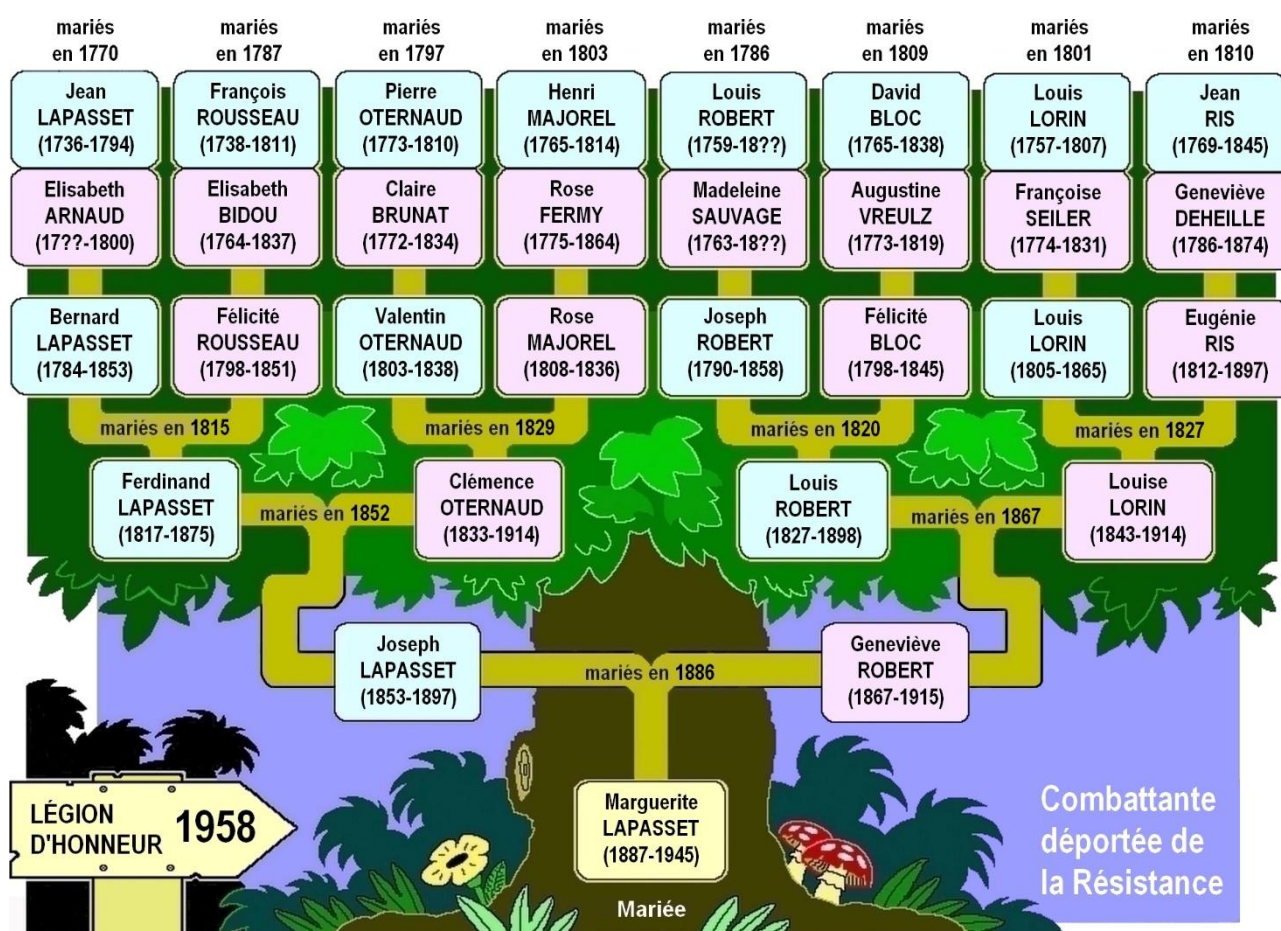
Médaille n° 18 : *Marguerite M. Louise Clémence Lapasset (1887-1945)*

– Mme Dominique Baillot –

Marguerite Lapasset, épouse Debertrand, est faite chevalier de la Légion d'honneur le 19 avril 1958, à titre posthume et à la requête du ministre des Armées, ceci en sa qualité de membre des Forces françaises combattantes et des Déportés et internés de la Résistance. Ayant été honorée bien après sa mort, son dossier est presque vide dans la base Léonore : seulement quelques lignes sur un petit bordereau. Pourtant, ce fut une femme remarquable, mère de huit enfants, très active au service d'autrui et de son pays durant toute sa vie. Infirmière pendant la Première Guerre mondiale, elle reçoit la médaille d'argent de la Société française de secours aux blessés. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle entre dans la Résistance et participe avec le grade de capitaine au réseau d'évasion **Comète**. Arrêtée par la Gestapo le 6 juillet 1944, elle est déportée à Buchenwald puis à Ravensbrück, où elle trépassa le 20 février 1945.



Légion d'honneur



1. **Marguerite Marie Louise Clémence Lapasset**, dite Marguerite, naît le 25 août 1887 à Auxerre, au sein de la caserne Vauban où son père est capitaine d'infanterie. Elle n'a aucun ancêtre dans l'Yonne. L'un d'eux était directeur des cristalleries de Saint-Louis, en Lorraine. D'autres étaient des militaires de haut rang, servant en divers lieux. Marguerite a neuf ans lorsque son père périt au Tonkin, victime du paludisme. Le 3 juillet 1918, à Dourdan (Essonne), elle épouse le docteur Joseph Marie Marcelin Debertrand, rencontré dans un hôpital militaire où elle sert comme infirmière durant la Première Guerre mondiale. Elle vit avec lui à Dourdan, où elle donne naissance à huit enfants de 1920 à 1929. Durant la Seconde Guerre mondiale, elle entre dans la Résistance. Trois de ses enfants s'engagent aussi : son fils aîné François périt le 8 juillet 1944 à Mauthausen, lors d'un bombardement allié. Arrêtée deux jours plus tôt par la Gestapo, Marguerite est déportée en août 1944 à Buchenwald, avec sa fille Marie-Elisabeth, puis le 5 décembre 1944 elle est évacuée avec elle vers un autre camp. Elle meurt en déportation le 20 février 1945 à Ravensbrück, victime d'une maladie en détention.

LES SEIZE QUARTIERS D'ASCENDANCE DE MARGUERITE MARIE LOUISE CLÉMENTE LAPASSET

N°	Nom de ses ancêtres	Naissance	Mariage	Décès	Métier
02	Joseph Bernard Désiré Lapasset	<u>22/11/1853</u> [a]	25/01/1886 à	<u>17/01/1897</u> [b]	Capitaine
03	M. Adélaïde Geneviève Robert	<u>08/11/1867</u> [c]	Paris (75)	00/07/1915 [d]	Romancière
04	Ferdinand Auguste Lapasset	<u>29/07/1817</u> [e]	<u>14/09/1852</u> à	<u>16/09/1875</u> [f]	Général
05	Lise Thérèse Clémence Oternaud	<u>23/11/1833</u> [f]	Montauriol (11)	10/11/1914 [g]	Propriétaire
06	Louis Léon Gustave Robert	<u>08/11/1827</u> [h]	14/02/1867 à	<u>10/12/1898</u> [i]	Colonel
07	Marie Louise Lorin	<u>22/12/1843</u> [j]	Paris (75)	00/00/1914 [?]	Religieuse
08	Bernard Jean Pierre Lapasset	<u>27/01/1784</u> [k]	<u>07/02/1815</u> à	<u>31/05/1853</u> [k]	Chef d'esc.
09	Elisabeth Félicité Rousseau	<u>04/02/1798</u> [e]	St-Martin-de-Ré	<u>16/03/1851</u> [k]	
10	Placide Hilaire Valentin Oternaud	<u>14/02/1803</u> [l]	<u>18/02/1829</u> à	<u>27/03/1838</u> [f]	Propriétaire
11	Rose Lise Michelle Majorel	<u>16/09/1808</u> [m]	Fort-de-France	<u>10/11/1836</u> [f]	Propriétaire
12	Louis Alexandre Joseph Robert	07/07/1790 [n]	<u>01/02/1820</u> à	<u>15/03/1858</u> [h]	Distillateur
13	Augustine Félicité Bloc	<u>05/11/1798</u> [o]	Versailles (78)	<u>19/11/1845</u> [h]	Couturière
14	Jean Louis Lorin	<u>23/02/1805</u> [j]	00/00/1827 en	<u>02/02/1865</u> [p]	Verrier
15	Eugénie Marie Louise Ris	00/00/1812 [q]	un lieu inconnu	14/10/1897 [r]	
16	Jean Lapasset ⁴¹	<u>07/07/1736</u> [s]	<u>05/02/1770</u> à	<u>27/11/1794</u> [k]	Procureur
17	Elisabeth Arnaud ⁴²		Mirepoix (09)	31/12/1800 [?]	
18	François Rousseau ⁴³	<u>12/12/1738</u> [h]	<u>29/10/1787</u> à	<u>26/09/1811</u> [e]	Contrôleur
19	Elisabeth Bidou ⁴⁴	<u>31/03/1764</u> [e]	St-Martin-de-Ré	<u>25/06/1837</u> [e]	
20	Pierre Oternaud ⁴⁵	<u>05/08/1773</u> [l]	<u>05/05/1797</u> à	<u>03/11/1810</u> [l]	Garde
21	Françoise Claire Brunat ⁴⁶	<u>22/10/1772</u> [t]	St-Donat (26)	<u>01/12/1834</u> [l]	
22	Henri Majorel ⁴⁷	00/00/1765 [u]	<u>26/01/1803</u> à	29/08/1814 [m]	Huissier
23	Rose Désirée Fermy ⁴⁸	07/04/1775 [m]	Fort-de-France	<u>19/07/1864</u> [g]	Propriétaire
24	Guillaume Louis Robert ⁴⁹	<u>23/01/1759</u> [v]	<u>17/10/1786</u> à	Après 1820 [?]	Laboureur
25	Marie Madeleine Sauvage ⁵⁰	<u>05/04/1863</u> [w]	Henneveux (62)	Après 1820 [?]	
26	David Henri Joseph Bloc ⁵¹	00/00/1765 [x]	<u>26/07/1809</u> à	<u>01/03/1838</u> [y]	Marchand
27	Marie Augustine Rose Vreulz ⁵²	03/04/1773 [z]	Versailles (78)	<u>09/01/1819</u> [h]	
28	Louis Lorin ⁵³	<u>15/12/1757</u> [â]	<u>10/05/1801</u> à	<u>12/09/1807</u> [j]	Verrier
29	Marie Françoise Seiler ⁵⁴	07/10/1774 [j]	Lemberg (57)	<u>14/11/1831</u> [j]	
30	Jean Louis Ris ⁵⁵	<u>16/06/1769</u> [h]	<u>03/10/1810</u> à	<u>14/11/1845</u> [è]	Commissaire
31	M. Marg. Geneviève Deheille ⁵⁶	<u>21/07/1786</u> [î]	Saverne (67)	04/09/1874 [r]	

Lieux : [a] Oran (Algérie) ; [b] Hanoï (Vietnam) ; [c] Lunéville (54) ; [d] Le Caire (Egypte) ; [e] St-Martin-de-Ré (17) ; [f] Toulouse (31) ; [g] Montauriol (11) ; [h] Versailles (78) ; [i] Chaville (92) ; [j] Lemberg (57) ; [k] Limoux (11) ; [l] Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26) ; [m] Fort-de-France (Martinique) ; [n] Krombeke (Belgique) ; [o] Guise (02) ; [p] Hyères (83) ; [q] Mayence (Allemagne) ; [r] Paris (75) ; [s] Montferrier (09) ; [t] Bourg-de-Péage (26) ; [u] Villefranche-de-Lauragais (31) ; [v] Landrethun-le-Nord (62) ; [w] Saint-Etienne-au-Mont (62) ; [x] Soultz (68) ; [y] Bayonne (64) ; [z] Péruwelz (Belgique) ; [â] Neuvant (55) ; [è] Strasbourg (67) ; [î] Saverne (67).

⁴¹ Fils de Bernard Lapasset et de Jeanne Expert, mariés le 4 octobre 1735 à Saint-Quentin-la-Tour (Ariège), vue 49.

⁴² Fille du marchand Dominique Arnaud et de Louise Beaucomont, mariés en un lieu inconnu à une date non précisée.

⁴³ Fils du contrôleur Louis Rousseau et de Marie Anne Thomas, mariés le 26 janvier 1737 à Paris, église Saint-Sulpice.

⁴⁴ Fille du marchand Etienne Bidou et de Marie Thérèse Merlet, mariés vers 1753 en un lieu inconnu.

⁴⁵ Fils du boulanger Philippe Oternaud et de Marie Vincent, unis le 9 février 1768 à Charmes-sur-l'Herbasse (Drôme).

⁴⁶ Fille du boulanger Pierre Brunat et de Françoise Descombes, mariés le 7 juin 1760 à Bourg-de-Péage (Drôme).

⁴⁷ Fils du receveur Antoine Majorel et de Jeanne Pujol, mariés en un lieu inconnu à une date non précisée.

⁴⁸ Fille du tailleur Arnaud Fermy et de Catherine Pichard, mariés le 23 novembre 1762 à Fort-de-France (Martinique).

⁴⁹ Fils du laboureur Jean Robert et Charlotte Massart, mariés le 13 septembre 1752 à Pihen-lès-Guînes (Pas-de-Calais).

⁵⁰ Fille du laboureur Pierre Antoine Sauvage et de Marie Madeleine Bodart, mariés le 29 juillet 1760 à Condet (62).

⁵¹ Fils de Moïse Bloc et d'Hélène Lévi, mariés dans une synagogue d'Alsace à une date non précisée (avant 1765).

⁵² Fille du paysager Nicolas Joseph Vreulz et de Marie Rose Bisiau, mariés le 16 juillet 1762 à Bruxelles (Belgique).

⁵³ Fils du laboureur Melchior Lorin et de Julienne Nicolas, mariés le 25 février 1756 à Bièvres (Ardennes).

⁵⁴ Fille de Jacques Seiler et de Marie Anne Berger, mariés le 24 septembre 1770 à Neuwiller-lès-Saverne (Bas-Rhin).

⁵⁵ Fils du commis à la guerre Jean Ris et de Marie Catherine Bourgeois, mariés le 12 août 1766 à Versailles (Yvelines).

⁵⁶ Fille du conseiller Nicolas François Deheille et Louise Charlotte Schoen, unis le 8 février 1774 à Saverne (Bas-Rhin).

La nécropole néolithique des Noisats dans l'Yonne

Les habitants d'un lieu-dit de Gurgy au 45^e siècle avant notre ère

– Robert Timon et Pierre Le Clercq –

Le numéro du **Monde** daté du 28 juillet 2023 a rendu compte des travaux d'une paléogénéticienne nommée Maïté Rivollat, publiés dans le numéro du 26 juillet 2023 de la revue scientifique **Nature**. Revenant sur la fouille en 2004 d'une centaine de tombes préhistoriques découvertes à Gurgy, au lieu-dit des Noisats, cette spécialiste des gènes du lointain passé y décrit, à grand renfort de séquençages génétiques, tous les liens généalogiques qu'elle a pu observer dans une communauté villageoise de 94 individus du Néolithique. Ces colons d'antan se répartissent en trois groupes : une famille A de 64 individus, composée de 20 femmes et 44 hommes sur sept générations ; une famille B de seulement 12 personnes, composée de 7 femmes et 5 hommes sur cinq générations ; puis un groupe hétéroclite de 18 individus, à savoir 10 femmes et 8 hommes isolés, d'origines diverses.⁵⁷ La famille A forme le plus grand arbre généalogique jamais reconstitué à ce jour pour la préhistoire, dans une nécropole icaunaise qui est l'une des plus importantes du Néolithique.⁵⁸

Maïté Rivollat a pu établir, par la généalogie génétique, qu'elle avait affaire à une communauté patriarcale prospère, qui avait vécu dans l'Yonne bien avant que les Grecs ne décrivent les liens familiaux unissant les dieux de l'Olympe, avant que les Pyramides égyptiennes ne soient érigées, avant même la date précise de la création du Monde, qui a été fixée au dimanche 23 octobre 4004 avant l'ère chrétienne par un archevêque anglican, primat d'Irlande, nommé James Ussher (1581-1656).⁵⁹ La communauté villageoise des Noisats était composée d'hommes qui restaient sur place, s'unissant à des femmes venues d'autres communautés, tandis que les femmes nées de ces couples exogames allaient convoler ailleurs, avec des hommes faisant partie de la même peuplade qu'elles. Le lieu-dit des Noisats n'a été occupé par cette population néolithique que pendant une centaine d'années.



Maïté Rivollat

On peut voir ci-contre, à la page 71, l'un des grands tableaux généalogiques publiés le 26 juillet 2023 par Maïté Rivollat dans la revue **Nature**, où sont détaillés les liens de parenté unissant la majeure partie des individus du Néolithique dont on a retrouvé les restes dans la nécropole du lieu-dit des Noisats. Nous avons traduit en français les annotations qui y figuraient en anglais, en ajoutant nos commentaires en gris.

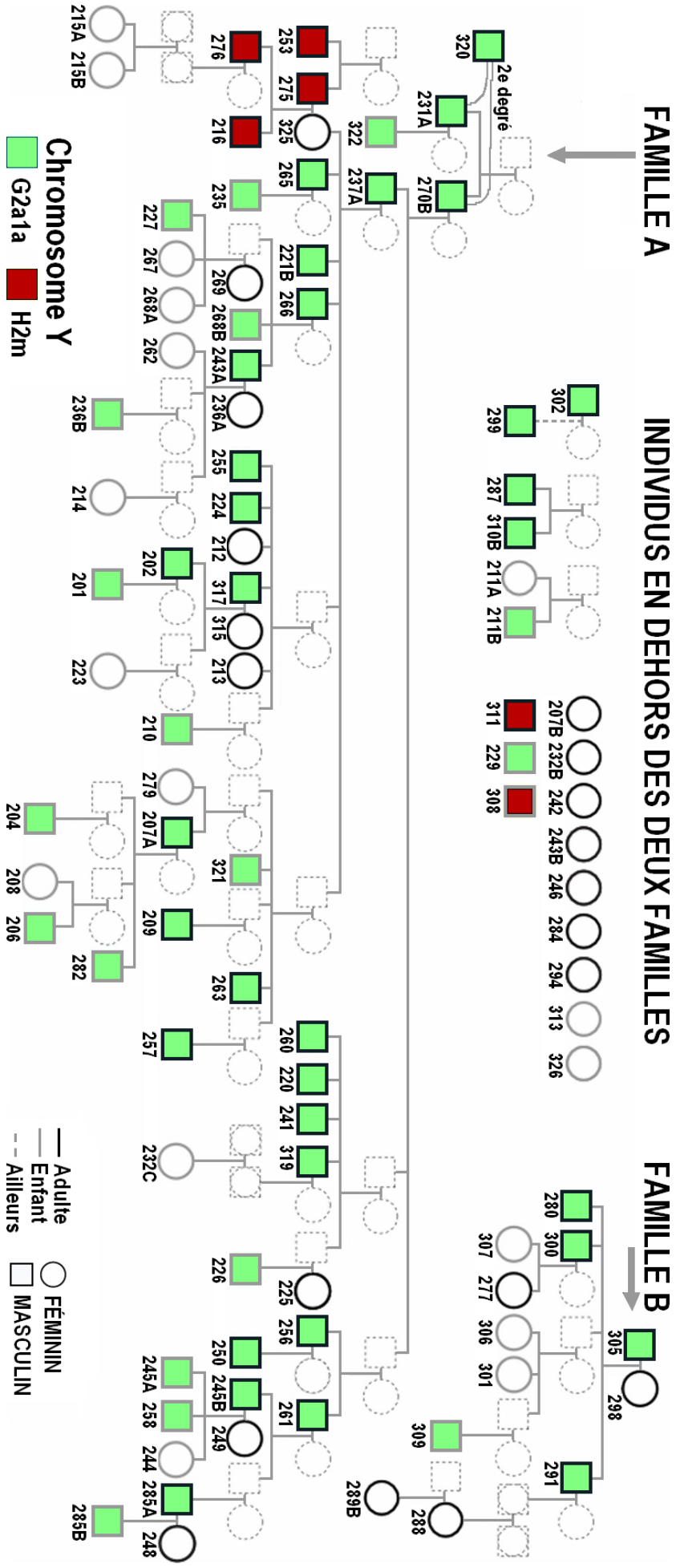
Les deux familles A et B faisaient partie d'une peuplade plus large d'au moins 1 835 individus, d'après les calculs de Maïté Rivollat, domiciliés dans divers villages patriarcaux où elles puisaient des jeunes femmes nubiles pour procréer. Il s'agissait d'agriculteurs et d'éleveurs pré-indo-européens, sédentarisés, qui étaient issus en ligne paternelle de colons venus d'Anatolie par la vallée du Danube, apportant avec eux leurs gènes spécifiques. Arrivés en France, leurs ancêtres, qui appartenaient au groupe génétique G, s'étaient implantés sur des terres où vivait déjà depuis longtemps une population locale de chasseurs et de cueilleurs nomades, appartenant au groupe génétique I des premiers habitants de l'Europe.⁶⁰ Les pratiques funéraires, diverses, que l'on a constatées à la nécropole du lieu-dit des Noisats, à Gurgy, semblent indiquer que les gens étaient divisés en trois classes d'âge dans les familles A et B : celle des enfants de 0 à 6 ans, puis celle des adolescents de 7 à 14 ans, et enfin celle des adultes à partir de 15 ans environ (âge approximatif de la nubilité féminine). Maïté Rivollat nous apprend également que les couples formés aux Noisats par un homme du village et une femme venue d'ailleurs n'étaient pas polygames : c'est ce que suggèrent les tests génétiques qui ont révélé une absence, totale, de demi-frères et demi-sœurs inhumés dans la nécropole. À l'exogamie féminine venait donc s'ajouter la monogamie conjugale. Les deux familles A et B étaient contemporaines et apparentées par deux individus : il y a en effet un lien génétique, au troisième ou quatrième degré, entre la femme 298 de la famille B et l'homme 263 de la famille A. Les deux familles restaient cependant nettement séparées dans la communauté : leurs morts respectifs occupent des endroits différents dans la nécropole des Noisats.

⁵⁷ Notice sur la nécropole dans Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9cropole_des_Noisats.

⁵⁸ Notice sur le Néolithique dans Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9olithique>.

⁵⁹ Notice biographique sur Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/James_Ussher.

⁶⁰ Vidéo de l'astrophysicien Vincent Boqueho : https://www.youtube.com/watch?v=Mpiw4dy_kus.



Dans ce tableau généalogique, les femmes sont signalées par des cercles, les hommes étant symbolisés par des carrés. Les adultes sont indiqués par des cercles et des carrés entourés en noir, les enfants et les adolescents (de moins de quinze ans) par des cercles et des carrés entourés en gris. Les cercles et les carrés en pointillés indiquent quant à eux les femmes et les hommes dont les corps n'ont pas été inhumés au lieu-dit des Noisats, mais qui sont des chaînons manquants dans la structure génétique des familles A et B, voire pour relier des individus isolés au sein du troisième groupe du corpus. Les numéros identifiant les gens précisent l'ordre dans lequel leurs corps ont été exhumés.

Les arbres généalogiques des familles A et B sont patrilinéaires, puisqu'ils reflètent le caractère patriarcal de la société dans laquelle vivaient les habitants du lieu-dit des Noisats au Néolithique. Dans ce tableau, on constate que presque tous les hommes appartiennent au groupe génétique masculin G2a1a, introduit en France par des colons venus d'Anatolie par la vallée du Danube. Il y a toutefois une poignée d'hommes qui relèvent du groupe génétique H2m, introduit quant à lui dans notre pays par d'autres colons, venus d'Anatolie par les côtes de la Méditerranée. La région des Noisats a donc été l'un des points de rencontre de ces deux courants migratoires, partis d'Anatolie.

Dans le groupe hétéroclite des 18 individus isolés inhumés dans la nécropole, il y a jusqu'à 7 femmes adultes, représentées par des cercles entourés en noir. Venues d'ailleurs, il est fort possible qu'elles étaient les compagnes de certains hommes des familles A ou B, parmi tous les adultes masculins qui dans le tableau ne sont reliés à aucune femme et aucun enfant : l'absence de progéniture ne permet pas d'attribuer, par les tests génétiques, une compagne exogame isolée à un homme paraissant esseulé. On constate toutefois que la femme isolée 242 est une parente au troisième ou quatrième degré de la compagne 315 de l'individu 317 appartenant à la famille A. Elles venaient donc, l'une et l'autre, d'une même communauté extérieure.

La communauté villageoise du lieu-dit des Noisats a été fondée, sur le territoire de Gurgy, entre l'an 4850 et 4500 avant notre ère. Un groupe d'adultes, composé probablement de l'individu 237A, de son oncle paternel 231A, de ses enfants et de plusieurs neveux, s'est installé sur place et y a aussitôt enseveli le corps du défunt chef de la famille A. Il s'agit de l'individu 270B, dont la tombe contient aussi la dépouille mortelle d'une femme dont on n'a pu prouver qu'il s'agit de sa compagne. Ce noyau initial des pères fondateurs s'est ensuite développé, avec l'éclosion de branches familiales issues de la fille, des cinq fils et des sept neveux de l'individu 237A. La fille 325 de cet homme, contrairement à l'usage, n'a pas quitté la famille A et son village pour se reproduire : elle s'est alliée à un compagnon exogame, l'individu 275, qui s'est établi au lieu-dit des Noisats avec son frère 253. Les deux hommes appartenaient au groupe génétique H2m : ils descendaient en ligne paternelle de migrants néolithiques venus d'Anatolie par les côtes de la Méditerranée. Les deux fils de la fille de l'individu 237A appartiendront au même groupe génétique masculin que leur père venu d'ailleurs. L'un des cinq fils de l'individu 237A a eu deux filles et quatre garçons qui ont atteint l'âge adulte. Cette fratrie opulente montre que le taux de fertilité des couples pouvait être élevé au Néolithique, avec des enfants bien nourris et en bonne santé. Parmi ces six enfants devenus adultes, l'individu 317 a fondé un foyer au sein de la famille A avec sa compagne 315, apparentée à la femme isolée 242. Il a été enseveli dans la nécropole du lieu-dit des Noisats avec ses deux sœurs et deux de ses frères, restés célibataires tous les quatre, mais aussi avec sa compagne et leur petite-fille 223, laquelle est morte en bas âge, avant l'âge de l'adolescence.

Les parents de la fillette ne sont pas inhumés dans la nécropole en question. Après avoir épuisé les terres que leur famille exploitait depuis une centaine d'années, les derniers habitants du village néolithique établi au lieu-dit des Noisats auraient fini par quitter la région, pour aller vivre ailleurs, laissant derrière eux les corps des enfants décédés avant leur départ, derniers occupants de la nécropole. En tout, ce sont six filles et trois garçons qu'on y a retrouvés sans leurs parents. Les autres enfants, encore en vie à l'époque, auraient suivi les pas de leurs proches jusqu'à une nouvelle colonie agricole plus productive, où ils ont disparu.

Le renouvellement des cotisations et l'assemblée plénière de Sens

● *Les cotisations de la Société généalogique de l'Yonne en 2026 :*

Le montant des cotisations, en 2026, sera le même qu'en 2025. Les cotisations de l'année prochaine seront perçues et enregistrées à partir du **1^{er} octobre 2025**, comme chaque année, ceci pour une adhésion valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, à minuit. Cette solution pratique a été adoptée pour éviter à nos adhérents de voir leur connexion à notre site s'interrompre brutalement le dernier jour de l'année, à minuit, à la fin de leur adhésion de 2025. Il est possible d'adhérer à tout moment, en 2025 ou 2026, pour les abonnements aux versions électroniques de la revue bourguignonne ***Nos Ancêtres et Nous*** et de notre bulletin icaunais ***Génée-89***. En revanche, pour tous les abonnements aux versions imprimées de ces deux publications, la date butoir est fixée au **15 MAI 2026**, date au-delà de laquelle nous ne pourrons plus faire imprimer à Dijon, à l'unité, les exemplaires demandés par les retardataires. Ces derniers ne recevront que de simples photocopies, qui ne sont pas de la même qualité et coûtent beaucoup plus cher à notre cercle.

● *La date de la tenue de l'assemblée plénière d'automne à Sens :*

Chaque année, nos assemblées plénières d'automne se sont tenues à Sens un **samedi**, dans la salle de conférence du CEREP. Malheureusement, cette salle est désormais fermée le samedi pendant toute la journée. Comme cette salle nous est allouée gratuitement, et puisque toutes les autres salles à Sens sont trop chères pour nos finances associatives, nous avons dû nous résoudre à tenir dorénavant nos réunions dans ladite salle de conférence du CEREP un **vendredi**. Notre prochaine assemblée plénière d'automne aura donc lieu dans cette salle le vendredi 28 novembre 2025, comme indiqué en page 4 de couverture.

Alerte sur les nouveaux faux permaliens de l'Yonne

– Pierre Le Clercq –

Depuis le 6 mai 2025, sur le nouveau site électronique des Archives départementales de l'Yonne, une poignée d'informaticiens impose à plus de cent mille usagers différents un nouveau permalien dans la page de partage du site. Certes, une redirection informatique a été installée de l'ancien permalien vers le nouveau, mais l'exemple d'autres départements montre que les redirections peuvent être supprimées en catimini, avec ou sans l'aval de l'archiviste, sans le moindre égard pour les travaux passés des usagers. Ceci est d'ailleurs déjà arrivé chez nous : le préfixe archivesenligne.yonne-archives.fr est désactivé.

Le nouveau permalien qu'on nous impose dans l'Yonne depuis le 6 mai 2025, avec un suffixe qui est beaucoup trop long, est défectueux. Normalement, le numéro de la vue est indiqué de manière explicite à la fin du permalien. Or, nous avons constaté que, dans certains documents en ligne, le numéro indiqué à la fin du permalien qu'on nous impose ouvre une autre vue que celle souhaitée. Voici deux exemples :

- 1) https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53465c4e8fd79/img:FRAD089_5MI1247_0001_0066.
- 2) https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347a4abc356b/img:FRAD089_5MI1073_0001_0019.

Dans le premier exemple, puisé à Auxerre, le permalien n'ouvre pas le document à la vue 66 mais à la vue 11. Dans le second exemple, puisé par hasard à Villiers-Louis, le permalien n'ouvre pas le document numérique à la vue 19 mais à la vue 9 (dans un document de seulement 13 vues). En revanche, les anciens permaliens, avec le nouveau ou l'ancien préfixe, fonctionnent parfaitement. Voici les mêmes exemples :

- 1) <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta53465c4e8fd79/daogrp/0/11> (le numéro 11 ouvre la vue 11).
- 2) <https://archives.yonne.fr/ark:/56431/vta5347a4abc356b/daogrp/0/9> (le numéro 9 ouvre la vue 9).

Nous demandons donc que les anciens permaliens, avec le nouveau préfixe, soient affichés dans la page de partage du site, à la place des nouveaux permaliens à rallonge qu'on nous impose, mal conçus.

Qui sont mes lointains cousins célèbres ?

– Corinne Knockaert –

Devinette n° 5 : qui suis-je ?

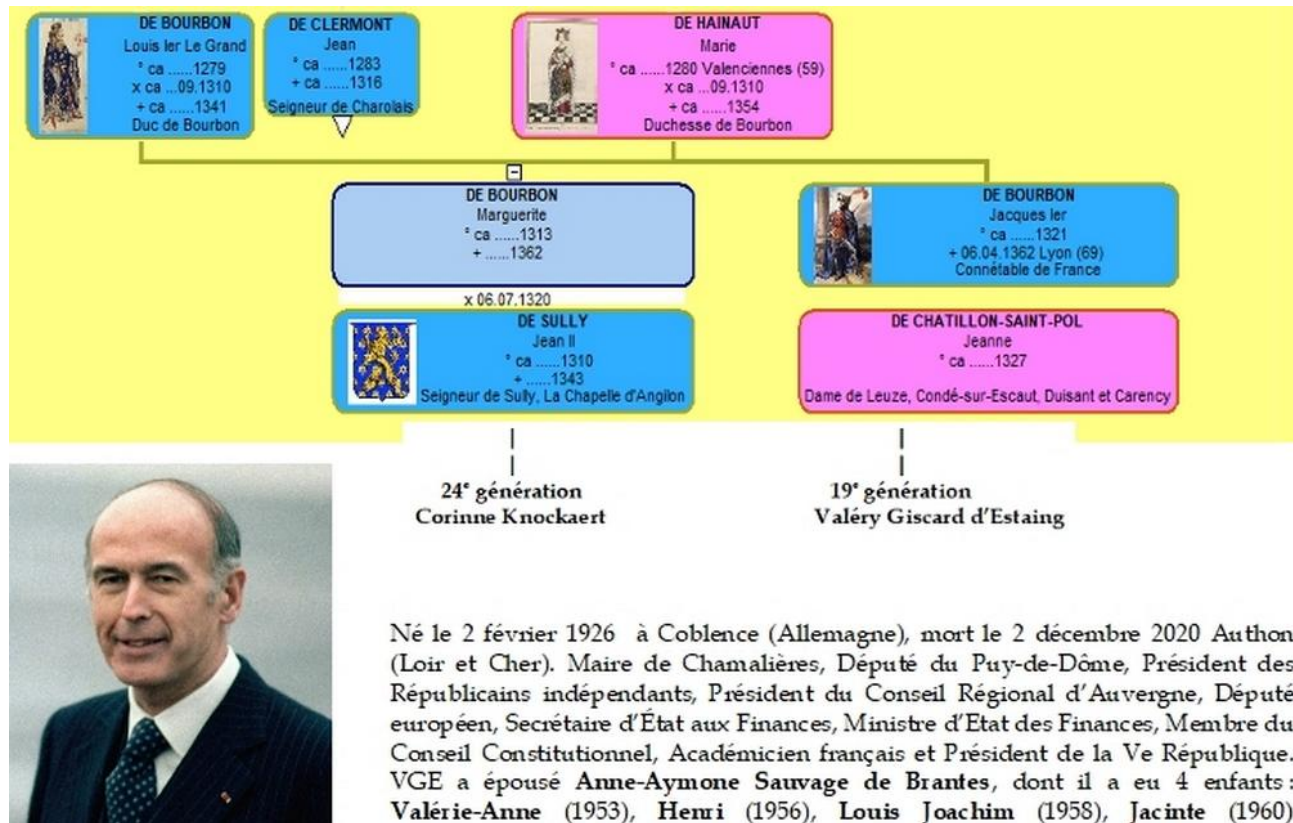
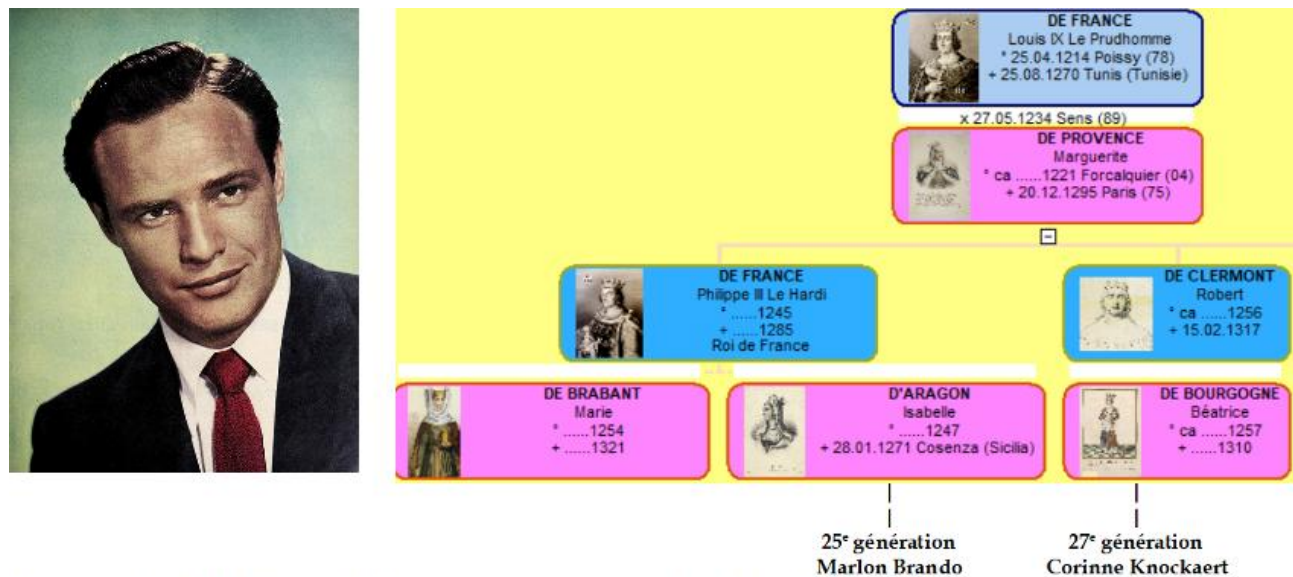
Je ne suis pas devenu militaire, contrairement à ce qu'on pourrait croire en me voyant sur cette vieille photo en uniforme et au garde-à-vous. J'ai fait le bon choix, devenu adulte, en délaissant les fusils de mon enfance pour des calembres plus paisibles, comme l'avait fait mon père avant moi. Né au confluent de la Moselle et du Rhin, en Allemagne, deuxième enfant dans une fratrie composée de trois filles et deux garçons, je descends d'une fille adultérine du roi Louis XV. Mon père est parvenu à se faire reconnaître comme noble, mais j'ai dû gommer cette noblesse de courtoisie qui n'était pas vraiment de mise dans le cadre de mes fonctions. J'ai toutefois épousé la fille d'un comte pontifical et d'une femme qui descend du roi Charles X. Ma conjointe m'a donné deux filles et deux garçons. Bien entendu, je suis...



Devinette n° 6 : qui suis-je ?

Je ne m'appelle pas Oscar, mais ce prénom m'a doublement collé à la peau. Je porte un nom de famille d'origine allemande, et j'ai deux sœurs aînées, élevées avec moi par une mère ivrogne. J'aurais pu devenir danseur de tango, mais mes pas de jeune adulte m'ont mené jusqu'à une académie militaire, où j'ai découvert ma vraie vocation. J'ai alors quitté l'armée pour rejoindre mes sœurs dans la ville où elles s'étaient établies. Vivant de petits boulots pour financer les cours dont j'avais besoin pour réaliser mon rêve, un simple tramway m'a permis d'accéder à l'ivresse de la notoriété et de la fortune. Coureur de jupons comme mon père, je me suis marié trois fois et j'ai engendré cinq enfants légitimes avec mes trois épouses, et jusqu'à neuf enfants naturels avec des femmes plus ou moins de passage. Je suis donc...



Réponse n° 5 : je suis le président Valéry Giscard d'Estaing.⁶¹Réponse n° 6 : je suis l'acteur nord-américain Marlon Brando.⁶²

Né le 3 avril 1924 à Omaha (Nebraska), mort le 1er juillet 2004 à Los Angeles

Marié successivement à Anna Kashfi, Movita Castaneda, Tarita Teriipaia, il eut 14 enfants de ses épouses et de ses compagnes, Marlon Brando a tourné notamment dans *Un trainway nommé Désir*, *Sur les quais*, *Les Révoltés du Bounty*, *L'Equipée sauvage*, *Jules César*, *Le Parrain*, *Le Dernier tango à Paris*, *Apocalypse Now...*



⁶¹ Notice biographique sur Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Val%C3%A9ry_Giscard_d%27Estaing.

⁶² Notice biographique sur Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marlon_Brando.

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DE NOS OUVRAGES SUR LULU.COM

Cliquez sur les titres soulignés pour accéder aux ouvrages en ligne sur la plateforme de Lulu.com !

CAHIERS GÉNÉALOGIQUES DE L'YONNE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR EN LIGNE LULU.COM

Cahiers	Adhérent	Public	Cahiers	Adhérent	Public	Cahiers	Adhérent	Public
<u>Tome 9</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 27</u>	24 euros	29 euros	<u>Tome 35</u>	22 euros	27 euros
<u>Tome 18</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 28</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 36</u>	24 euros	30 euros
<u>Tome 21</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 29</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 37</u>	22 euros	27 euros
<u>Tome 22</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 30</u>	23 euros	28 euros	<u>Tome 38</u>	20 euros	25 euros
<u>Tome 23</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 31</u>	23 euros	28 euros	<u>Tome 39</u>	18 euros	23 euros
<u>Tome 24</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 32</u>	25 euros	31 euros	<u>Tome 40</u>	12 euros	16 euros
<u>Tome 25</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 33</u>	16 euros	21 euros			
<u>Tome 26</u>	21 euros	26 euros	<u>Tome 34</u>	21 euros	26 euros			

TABLES CANTONALES DES MARIAGES DE L'YONNE DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'IMPRIMEUR LULU.COM

Tables (avant 1793)	Tarif réduit	Tarif public	Tables (avant 1793)	Tarif réduit	Tarif public
<u>Aillant-sur-Tholon 1</u>	25 euros	32 euros	<u>Ligny-le-Châtel</u>	25 euros	32 euros
<u>Aillant-sur-Tholon 2</u>	27 euros	34 euros	<u>L'Isle-sur-Serein</u>	19 euros	24 euros
<u>Ancy-le-Franc 1</u>	20 euros	25 euros	<u>Migennes</u>	21 euros	26 euros
<u>Ancy-le-Franc 2</u>	17 euros	22 euros	<u>Noyers-sur-Serein</u>	29 euros	36 euros
<u>Auxerre ville 1 hommes</u>	24 euros	30 euros	<u>Pont-sur-Yonne 1</u>	27 euros	34 euros
<u>Auxerre ville 2 hommes</u>	24 euros	30 euros	<u>Pont-sur-Yonne 2</u>	29 euros	36 euros
<u>Auxerre ville 3 femmes</u>	17 euros	22 euros	<u>Quarré-les-Tombes</u>	25 euros	32 euros
<u>Auxerre zone est</u>	25 euros	31 euros	<u>Saint-Fargeau 1</u>	20 euros	25 euros
<u>Auxerre zone ouest 1</u>	24 euros	30 euros	<u>Saint-Fargeau 2</u>	20 euros	25 euros
<u>Auxerre zone ouest 2</u>	13 euros	17 euros	<u>Saint-Florentin</u>	30 euros	38 euros
<u>Avallon 1</u>	25 euros	31 euros	<u>Saint-Julien-du-Sault 1</u>	20 euros	25 euros
<u>Avallon 2</u>	22 euros	27 euros	<u>Saint-Julien-du-Sault 2</u>	22 euros	27 euros
<u>Bléneau 1</u>	17 euros	22 euros	<u>Saint-Sauveur 1</u>	27 euros	34 euros
<u>Bléneau 2</u>	17 euros	22 euros	<u>Saint-Sauveur 2</u>	30 euros	37 euros
<u>Brienon-s-Armançon 1</u>	17 euros	22 euros	<u>Seignelay 1</u>	21 euros	26 euros
<u>Brienon-s-Armançon 2</u>	19 euros	24 euros	<u>Seignelay 2</u>	20 euros	25 euros
<u>Cerisiers</u>	23 euros	28 euros	<u>Sens intra-muros 1</u>	27 euros	34 euros
<u>Chablis 1</u>	21 euros	26 euros	<u>Sens intra-muros 2</u>	27 euros	34 euros
<u>Chablis 2</u>	21 euros	26 euros	<u>Sens banlieue est</u>	29 euros	36 euros
<u>Charny 1</u>	22 euros	27 euros	<u>Sens banlieue ouest</u>	28 euros	35 euros
<u>Charny 2</u>	22 euros	27 euros	<u>Sergines 1</u>	24 euros	29 euros
<u>Chéroy 1</u>	24 euros	30 euros	<u>Sergines 2</u>	23 euros	28 euros
<u>Chéroy 2</u>	23 euros	28 euros	<u>Tonnerre 1</u>	26 euros	33 euros
<u>Coulanges-la-Vineuse 1</u>	22 euros	27 euros	<u>Tonnerre 2</u>	27 euros	34 euros
<u>Coulanges-la-Vineuse 2</u>	23 euros	28 euros	<u>Toucy 1 hommes</u>	27 euros	34 euros
<u>Coulanges-sur-Yonne</u>	25 euros	32 euros	<u>Toucy 2 hommes</u>	20 euros	25 euros
<u>Courson-les-Carrières 1</u>	20 euros	25 euros	<u>Toucy 3 femmes</u>	18 euros	23 euros
<u>Courson-les-Carrières 2</u>	18 euros	23 euros	<u>Vermenton 1</u>	25 euros	31 euros
<u>Cruzy-le-Châtel 1</u>	21 euros	26 euros	<u>Vermenton 2</u>	24 euros	29 euros
<u>Cruzy-le-Châtel 2</u>	22 euros	27 euros	<u>Vézelay 1</u>	23 euros	29 euros
<u>Flogny-la-Chapelle 1</u>	21 euros	26 euros	<u>Vézelay 2</u>	26 euros	33 euros
<u>Flogny-la-Chapelle 2</u>	22 euros	27 euros	<u>Villeneuve-l'Archev. 1</u>	23 euros	28 euros
<u>Guillon 1</u>	17 euros	22 euros	<u>Villeneuve-l'Archev. 2</u>	21 euros	26 euros
<u>Guillon 2</u>	19 euros	24 euros	<u>Villeneuve-sur-Yonne 1</u>	26 euros	33 euros
<u>Joigny 1</u>	24 euros	29 euros	<u>Villeneuve-sur-Yonne 2</u>	24 euros	30 euros
<u>Joigny 2</u>	24 euros	29 euros	Consignes d'achat : voir Généa-89 n° 184 et avant !		

Tables (après 1792)	Adhérent	Tarif public	Contrats de mariage	Adhérent	Tarif public
<u>Auxerre (ville) 1</u>	30 euros	38 euros	<i>Chevannes 1691-1933</i>	14 euros	18 euros
<u>Auxerre (ville) 2</u>	29 euros	36 euros	<u>Seignelay 1591-1877 1</u>	20 euros	25 euros
<u>Auxerre (ville) 3</u>	31 euros	39 euros	<u>Seignelay 1591-1877 2</u>	20 euros	25 euros
<u>Auxerre (banl. ouest) 1</u>	26 euros	33 euros	Auxerrois avant 1600	Adhérent	Tarif public
<u>Auxerre (banl. ouest) 2</u>	22 euros	27 euros	<u>Grand format, tome 1</u>	24 euros	31 euros
<u>Auxerre (banl. ouest) 3</u>	23 euros	28 euros	<u>Grand format, tome 2</u>	24 euros	31 euros
<u>Auxerre (banl. ouest) 4</u>	15 euros	20 euros	<u>Grand format, tome 3</u>	24 euros	31 euros
<u>Avallon 1</u>	25 euros	32 euros	<u>Grand format, tome 4</u>	24 euros	31 euros
<u>Avallon 2</u>	29 euros	36 euros	<u>Grand format, tome 5</u>	24 euros	31 euros
<u>Avallon 3</u>	30 euros	38 euros	<u>Grand format, tome 6</u>	24 euros	31 euros
<u>Avallon 4</u>	27 euros	34 euros	<u>Grand format, tome 7</u>	24 euros	31 euros
<u>Bléneau 1</u>	31 euros	40 euros	<u>Grand format, tome 8</u>	24 euros	31 euros
<u>Bléneau 2</u>	27 euros	34 euros	<u>Petit format, tome 1</u>	21 euros	26 euros
<u>Bléneau 3</u>	30 euros	38 euros	<u>Petit format, tome 2</u>	21 euros	26 euros
<u>Bléneau 4</u>	17 euros	22 euros	<u>Petit format, tome 3</u>	21 euros	26 euros
<u>Cerisiers 1</u>	23 euros	28 euros	<u>Petit format, tome 4</u>	21 euros	26 euros
<u>Cerisiers 2</u>	24 euros	30 euros	<u>Petit format, tome 5</u>	21 euros	26 euros
<u>Cerisiers 3</u>	25 euros	31 euros	<u>Petit format, tome 6</u>	21 euros	26 euros
<u>Quarré-les-Tombes 1</u>	20 euros	25 euros	<u>Petit format, tome 7</u>	21 euros	26 euros
<u>Quarré-les-Tombes 2</u>	20 euros	25 euros	<u>Petit format, tome 8</u>	21 euros	26 euros
<u>Saint-Fargeau 1</u>	30 euros	37 euros	Autres avant 1600	Adhérent	Tarif public
<u>Saint-Fargeau 2</u>	31 euros	40 euros	<u>Grand format, tome 1</u>	27 euros	34 euros
<u>Sens ville 1 hommes</u>	31 euros	39 euros	<u>Grand format, tome 2</u>	27 euros	34 euros
<u>Sens ville 2 hommes</u>	31 euros	39 euros	<u>Petit format, tome 1</u>	23 euros	28 euros
<u>Sens ville 3 femmes</u>	15 euros	20 euros	<u>Petit format, tome 2</u>	23 euros	28 euros
<u>Sens banlieue Est 1</u>	26 euros	33 euros	Dictionnaire Dugenne	Adhérent	Tarif public
<u>Sens banlieue Est 2</u>	27 euros	34 euros	<u>Tome 1 (lettres A à C)</u>	25 euros	32 euros
<u>Sens banlieue Est 3</u>	28 euros	35 euros	<u>Tome 2 (lettres D à K)</u>	25 euros	31 euros
<u>Sens banlieue Ouest 1</u>	27 euros	34 euros	<u>Tome 3 (lettres L à O)</u>	24 euros	30 euros
<u>Sens banlieue Ouest 2</u>	31 euros	39 euros	<u>Tome 4 (lettres P à R)</u>	25 euros	31 euros
<u>Sens banlieue Ouest 3</u>	23 euros	28 euros	<u>Tome 5 (lettres S à Z)</u>	29 euros	36 euros
<u>Sens banlieue Ouest 4</u>	15 euros	20 euros	Autres publications	Adhérent	Tarif public
<u>Sergines 1</u>	24 euros	30 euros	<u>Famille Coutancier</u>	16 euros	21 euros
<u>Sergines 2</u>	23 euros	28 euros	<u>Famille Delangre</u>	19 euros	24 euros
<u>Toucy 1 hommes</u>	31 euros	39 euros	<u>Famille Jacquesson</u>	13 euros	17 euros
<u>Toucy 2 hommes</u>	31 euros	39 euros	<u>Famille Martineau</u>	20 euros	25 euros
<u>Toucy 3 hommes</u>	31 euros	40 euros	<u>Mme Brisson en Russie</u>	07 euros	07 euros
<u>Toucy 4 femmes</u>	20 euros	25 euros	<u>Aïeux de M. Michelin</u>	14 euros	18 euros
<u>Vermonton 1</u>	31 euros	39 euros	<u>Ascendance de Colette</u>	12 euros	15 euros
<u>Vermonton 2</u>	31 euros	39 euros	<u>Icaunais en Amérique</u>	12 euros	15 euros
<u>Vermonton 3</u>	31 euros	39 euros	<u>Révolution et Consulat</u>	13 euros	17 euros
<u>Vermonton 4</u>	20 euros	25 euros	<i>Soldats de l'Empire</i>	26 euros	33 euros
<u>Vézelay 1</u>	30 euros	37 euros	<u>Prisonniers espagnols</u>	12 euros	16 euros
<u>Vézelay 2</u>	25 euros	31 euros	<u>Soldats de Montigny</u>	10 euros	12 euros
<u>Villeneuve-l'Archev. 1</u>	29 euros	36 euros	<u>Grande Guerre à Lindry</u>	10 euros	11 euros
<u>Villeneuve-l'Archev. 2</u>	29 euros	36 euros	<u>Poilus morts de Lindry</u>	15 euros	20 euros
<u>Villeneuve-l'Archev. 3</u>	29 euros	36 euros	<u>Vézelay en 1940</u>	15 euros	19 euros
<u>Ville.-l'Archev. femmes</u>	15 euros	20 euros	<u>Chapelles d'Auxerre</u>	10 euros	10 euros
Tarifs augmentés depuis août 2025 sur Lulu.com !			<u>Le Roi et la Sirène</u>	20 euros	25 euros

FORMULES 2026 D'ADHÉSION À LA S.G.Y.

(bulletin à retourner à : S.G.Y., 27/4 place Corot, F-89000 AUXERRE, avec le règlement à l'ordre de la S.G.Y.)

Courriel : sgy.secretariat@wanadoo.fr Téléphone : 03.86.46.90.60

REMARQUE : Depuis 2023, dans le cadre d'une adhésion à la *Société généalogique de l'Yonne*, il est possible de s'abonner à la version **numérique** de la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*, en plus de la version numérique de notre bulletin icaunais *Généa-89*, selon la formule choisie ci-dessous.

Formules d'adhésion n° 1 : QUATRE FORMULES ICAUNAISES (avec ou sans NAEN numérique)

Formule A	Formule B	Formule C	Formule D
Tarif : 10 €	Tarif : 39 €	Tarif : 46 €	Tarif : 48 €
Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY
Aucun accès à la base !	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique
		Bulletin Généa-89 (version papier)	Bulletin Généa-89 (version papier)
	Généa-89 & revue NAEN (versions numériques)		Généa-89 & revue NAEN (versions numériques)

Formules d'adhésion n° 2 : QUATRE FORMULES BOURGUIGNONNES (avec revue NAEN papier)

Formule E	Formule F	Formule G	Formule H
Tarif : 52 €	Tarif : 54 €	Tarif : 61 €	Tarif : 63 €
Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY
Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique
Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)
		Bulletin Généa-89 (version papier)	Bulletin Généa-89 (version papier)
	NAEN & Généa-89 (versions numériques)		NAEN & Généa-89 (versions numériques)

Attention ! Pour un simple abonnement à « NAEN », sans adhésion à la SGY, adressez-vous au *Cercle généalogique de Saône-et-Loire*, propriétaire du titre ! Adresse : 78 rue des Epinoches, F-71000 Mâcon (internet : www.cgsf.fr).

* Pour avoir accès à notre base numérique associative, inscrivez-vous en ligne sur le site de la *Société généalogique de l'Yonne* ! Un automate vous permettra de recevoir votre *identifiant* et votre *mot de passe*, qui resteront tous deux valables d'une année à l'autre (prenez donc soin de bien noter ces deux codes d'accès à notre base numérique !).

SUPPLÉMENTS GRATUITS ENVOYÉS À LA DEMANDE (cochez les cases qui vous intéressent)

Version numérique du Flash de la <i>Fédération française de généalogie</i> (onze numéros par an)	
Version numérique du bulletin de l' <i>Académie internationale de généalogie</i> (périodicité irrégulière)	
Version numérique du bulletin de la <i>Confédération internationale de généalogie et héraldique</i> (irrégulier)	

☐ Première adhésion

☐ Renouvellement d'adhésion

☐ Don de :

euros.

Formule choisie : A B C D E F G H (entourer)

Formule J : supplément d'un euro pour un couple ☐ **(cocher)**

Nom : Prénom : n° SGY :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Email :@..... Sexe : **M** **F** (entourer)

Signature :

Calendrier généalogique de la SGY en 2025

Octobre 2025 : salon de généalogie à Douchy (45).

Vendredi 17 au dimanche 19 octobre 2025 : salon de généalogie au Havre (76) [couple Blot].

Samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025 : colloque de l'ABSS à Dijon (21) [sociétés savantes].

Mercredi 22 à samedi 25 octobre 2025 : colloque international de généalogie à Gotha (DEU).

Samedi 25 octobre 2025 : conseil d'administration de la SGY à Auxerre (89), à partir de 14h30.

Dimanche 26 octobre 2025 : marché du livres Festilivres à Monéteau (89).

Dimanche 16 novembre 2025 : forum généalogique de la SGY à Sommechaie (89).

Vendredi 28 novembre 2025 : assemblée plénière de la SGY à Sens, de 09h45 à 12h00, avec une conférence de Serge Duver, généalogiste professionnel icaunais venant d'adhérer à notre cercle, intitulée « **La généalogie professionnelle non successorale : formation, pratique et clientèle** ».

Catalogue général de l'année 2025

Le catalogue des publications de la S.G.Y. vous est proposé sur simple demande ; il vous suffit d'adresser un courriel à sgy.secretariat@wanadoo.fr. Vous pouvez également faire la demande d'un exemplaire papier à notre adresse : S.G.Y., 27/4 place Corot, 89000-Auxerre (prix : 6 euros).

Une question ?

sgy.secretariat@wanadoo.fr

Présentation succincte de la Société généalogique de l'Yonne

Fondée le vendredi 17 juillet 1981, la **SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DE L'YONNE** est à la fois une **société savante** et un **cercle d'entraide**, entièrement consacrée à l'histoire des familles :

En tant que **SOCIÉTÉ SAVANTE**, membre de l'ABSS (*Association bourguignonne des sociétés savantes*), la **S.G.Y.** édite des monographies familiales et autres études portant sur la généalogie dans l'Yonne, ceci dans différents types de publication (*cliquez sur les titres soulignés*) :

- 1 Son bulletin de liaison trimestriel Généa-89.
- 2 Sa revue trimestrielle Nos Ancêtres et Nous.
- 3 Sa série de Cahiers généalogiques de l'Yonne.
- 4 Son Dictionnaire biographique de l'Yonne (7 tomes).
- 5 Ses fiches de l'Encyclopédie généalogique de l'Yonne.
- 6 Ses livrets publiés chez l'imprimeur en ligne Lulu.com.

En tant que **CERCLE D'ENTRAIDE**, membre de l'UGB (*Union généalogique de Bourgogne*), elle met à la disposition de ses adhérents son immense base de données départementale, aussi bien en ligne sur son site central que dans des livrets imprimés (*cliquez sur les mots soulignés*) :

- 1 Base consultable sur le site central de la SGY.
- 2 Documents divers sur le site périphérique de la SGY.
- 3 Tables des naissances, **mariages** et décès par localité.
- 4 Tables des naissances, **mariages** et décès par canton.
- 5 Tables des contrats de mariage et autres sources.
- 6 Répertoires des familles étudiées par les adhérents.

La **SGY** est sur **deux** sites : son site central (avec sa boutique), et son site périphérique.

La **SGY** est aussi sur **Facebook** : <https://www.facebook.com/sgyonne>

Vidéo de présentation de la **SGY** : <https://youtu.be/GjjeiuYwHfQ>

Depuis avril 2025, nous ne publions plus les anciens permaliens où apparaît l'ancien intitulé du site des Archives départementales de l'Yonne (archivesenligne.yonne.fr). Nous utilisons à présent dans les liens permanents le nouvel intitulé (archives.yonne.fr), plus court et donc meilleur, mais nous n'adopterons jamais le nouveau suffixe, car non concerté, trop long, redondant et fluctuant d'un document à l'autre.